

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 24 avril 2013

VOLUME 86

ROSA FANIZZI et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,
Me EMMA RAMOS-PAQUE

INTERVENANTS :

Me CLAUDE-ARMAND SHEPPARD pour M. Frank Zampino
Me ISABELLE SHURMAN pour M. Frank Zampino
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me MARTIN ST-JEAN pour la Ville de Montréal
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Québec
Me STÉPHANIE DESROSIERS pour Dessau
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la Construction du Québec
Me MICHEL DORVAL pour Union Montréal
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me JULIE-MAUDE GREFFE pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGE |
|-------------------------------------|------|
| LISTE DES PIÈCES | 4 |
| PRÉLIMINAIRES | 6 |
| FRANK ZAMPINO | |
| INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL | 8 |
| CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE | 89 |

LISTE DES PIÈCES

PAGE

59P-641 : En liasse :

Photo #1 du voyage à Las Vegas de Frank Zampino et Tony Accurso du 7 septembre 2006;

Photo #2 du voyage à Las Vegas de Frank Zampino et Tony Accurso du 7 septembre 2006;

Photo #3 du voyage à Las Vegas de Frank Zampino et Tony Accurso du 7 septembre 2006;

Photo #1 du voyage à Las Vegas de Frank Zampino et Tony Accurso du 10 septembre 2006;

Photo #1 du voyage à Las Vegas (Hélicoptère Grand Canyon) de Frank Zampino et Robert Abdallah du 16 février 2006;

Photo #2 du voyage à Las Vegas (Hélicoptère Grand Canyon) de Frank Zampino et Robert Abdallah du 16 février 2006;

Photo #3 du voyage à Las Vegas (Hélicoptère Grand Canyon) de Frank

Zampino et Robert Abdallah du 16
février 2006;

Photo #4 du voyage à Las Vegas
(Hélicoptère Grand Canyon) de Frank

Zampino et Robert Abdallah du 16
février 2006;

Photo #5 du voyage à Las Vegas
(Hélicoptère Grand Canyon) de Frank

Zampino et Robert Abdallah du 16
février 2006;

Photo #6 du voyage à Las Vegas
(Hélicoptère Grand Canyon) de Frank

Zampino et Robert Abdallah du 16
février 2006

84

59P-642 : Extraits des courriels et de l'agenda
électronique de Frank Zampino entre
2005 et 2008

86

59P-643 : Lettre de Frank Zampino à Gérard
Tremblay du 2 avril 2009

86

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce vingt-quatrième
2 (24ième) jour du mois d'avril,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous. Est-ce que les procureurs peuvent
8 s'identifier?

9 Me SONIA LeBEL :

10 Alors, bon matin, Madame la Présidente, Monsieur le
11 Commissaire. Sonia LeBel pour la Commission.

12 Me EMMA RAMOS-PAQUE :

13 Emma Ramos-Paque pour la Commission.

14 Me CLAUDE-ARMAND SHEPPARD :

15 Bonjour. Claude-Armand Sheppard pour monsieur Frank
16 Zampino.

17 Me ISABELLE SHURMAN :

18 Bonjour. Isabelle Shurman pour monsieur Frank
19 Zampino.

20 Me SIMON LAROSE :

21 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
22 Québec.

23 Me MARTIN ST-JEAN :

24 Bonjour à tous. Martin St-Jean pour la Ville de
25 Montréal.

1 M. YURI TREMBLAY :

2 Bon matin. Yuri Tremblay pour l'Union des
3 municipalités du Québec.

4 Me STÉPHANIE DESROSIERS :

5 Bonjour. Stéphanie Desrosiers pour Dessau.

6 Me DANIEL ROCHEFORT :

7 Bonjour. Daniel Rochefort pour l'Association de la
8 Construction du Québec.

9 Me MICHEL DORVAL :

10 Bon matin. Michel Dorval pour Union Montréal.

11 Me DENIS HOULE :

12 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle et Simon
13 Laplante pour l'Association des constructeurs de
14 routes et grands travaux du Québec.

15 Me GASTON GAUTHIER :

16 Bonjour, Gaston Gauthier pour le Barreau du Québec.

17 Me FÉLIX RHÉAUME :

18 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
19 Québec.

20 Me JULIE-MAUDE GREFFE :

21 Et bonjour. Julie-Maude Greffe pour le Directeur
22 des poursuites criminelles et pénales.

23

24

25

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce vingt-quatrième
2 (24ième) jour du mois d'avril,

3

4 A COMPARU :

5

6 FRANK ZAMPINO, comptable agréé

7

8 (9:35:59)

9 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

10

11 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[1]** Alors, bonjour, Monsieur Zampino.

13 R. Bonjour.

14 Q. **[2]** J'aimerais aborder ce matin avec vous la
15 question de votre démission de la Ville de
16 Montréal.

17 R. Oui.

18 Q. **[3]** Donc, le vingt (20) mai deux mille huit (2008),
19 c'est exact que vous avez annoncé votre démission à
20 la Ville de Montréal?

21 R. C'était le vingt (20) mai deux mille huit (2008),
22 exactement. Oui.

23 Q. **[4]** Oui. Pour être effective au deux (2) juillet,
24 je pense, deux mille huit (2008), c'est exact?

25 R. Oui, qui était la dernière réunion du comité

1 exécutif avant la pause estivale.

2 Q. **[5]** O.K. On s'entend que techniquement votre mandat
3 n'était pas terminé à la Ville de Montréal. Les
4 élections étaient dues pour deux mille neuf (2009).

5 R. Les élections étaient au mois de novembre deux
6 mille neuf (2009), effectivement.

7 Q. **[6]** Donc, il vous restait, on peut dire grosso
8 modo, plus d'une année à faire, là, si vous aviez
9 poursuivi jusqu'au bout.

10 R. Environ une année et quelques mois, c'est ça.

11 Q. **[7]** O.K. Pouvez-vous m'expliquer les raisons de
12 cette démission-là au mois de mai deux mille huit
13 (2008)?

14 R. Ah! C'était une... une réflexion, d'abord une
15 réflexion en famille. J'avais déjà eu des
16 discussions très personnelles avec mon épouse et ma
17 famille en deux mille cinq (2005), avant les
18 élections en deux mille cinq (2005), où je... dans
19 le fond, j'avais une décision à prendre, est-ce que
20 je voulais me représenter pour un autre mandat? On
21 avait terminé un mandat, évidemment, suite à la
22 création de la nouvelle ville. Et puis finalement,
23 j'ai pris la décision de continuer.

24 Et ce qui s'est en suit, c'est que, à la
25 période des... mon souvenir, c'est quand même un

1 bon souvenir, à la période des Fêtes deux mille
2 sept (2007), j'ai eu une discussion avec mon épouse
3 et avec ma famille. J'avais quarante-huit,
4 quarante-neuf (48-49) ans. J'ai pensé faire autre
5 chose. J'ai toujours pensé à retourner dans le
6 secteur privé. J'avais travaillé en vérification,
7 évidemment, dans mes premières années.

8 J'avais vingt-deux (22) ans de politique
9 derrière moi. Alors, c'était une longue carrière.
10 J'ai commencé jeune en politique, j'avais vingt-
11 sept (27) ans quand j'ai été élu la première fois.
12 Alors, après vingt-deux (22) ans, j'ai pensé avoir
13 fait le tour du jardin. J'ai fait partie d'une
14 équipe, évidemment, qui a quand même atteint de
15 belles réalisations.

16 Alors, on a pris une décision en famille
17 qu'au courant de l'année deux mille huit (2008),
18 fort probablement que j'allais prendre une décision
19 sans nécessairement décider de la date exacte de
20 cet... de ce départ. Mais, je n'avais pas
21 l'intention de... ni de me représenter en deux
22 mille neuf (2009) et de partir de... de partir un
23 peu plus tôt.

24 Je veux peut-être juste reculer sur quelque
25 chose que j'ai mentionné au départ. Quand j'ai dit

1 qu'en deux mille cinq (2005) j'avais quand même
2 réfléchi à la possibilité de ne pas me représenter,
3 bon, vu que j'étais quand même partie prenante de
4 l'équipe, j'étais président du comité exécutif. On
5 entamait une élection quand même assez importante
6 en deux mille... en deux mille cinq (2005). Notre
7 opposition était encore l'équipe du maire Bourque.

8 La réflexion politique, la partie politique
9 de ma réflexion autre que familiale était à l'effet
10 que c'était juste un premier mandat. On avait quand
11 même beaucoup de... beaucoup de notre programme à
12 réaliser et j'ai considéré que c'était important
13 pour mon équipe que ma présence soit encore là pour
14 essayer d'atteindre des objectifs qui étaient de...
15 dans le fond, remporter les élections de deux mille
16 cinq (2005).

17 Je ne voulais pas, si j'ai mentionné ça,
18 c'est que, si j'ai décidé de prendre ces décisions
19 plutôt en mi-mandat, je ne voulais pas vivre
20 nécessairement la même problématique qu'en deux
21 mille neuf (2009). J'ai considéré personnellement
22 que plus que j'aurais pu m'approcher de
23 l'échéancier électoral de deux mille neuf (2009) et
24 plus que ça aurait été difficile pour moi de
25 prendre une décision finalement d'abandonner.

1 Alors, c'est un peu ça qui a... qui a motivé ma
2 décision en deux mille... en deux mille sept (2007)
3 de prendre cette retraite-là.

4 Q. **[8]** Donc, votre décision était amorcé au cours de
5 l'automne deux mille sept (2007), d'après ce que je
6 peux comprendre. Votre réflexion était amorcée. À
7 l'automne deux mille sept (2007), vous dites que
8 vous en parlez en décembre deux mille sept (2007)
9 avec votre famille?

10 R. Oui, bien c'était...

11 Q. **[9]** J'imagine qu'avant d'en parler avec sa famille,
12 là, vous aviez commencé à amorcer une réflexion
13 personnelle, j'imagine?

14 R. Non, c'était réellement durant le temps du congé
15 des fêtes avec ma famille. C'était la première
16 personne, mon épouse, qui était au courant de ma
17 décision. Alors, c'était réellement durant les
18 fêtes, en deux mille... durant les fêtes en deux
19 mille sept (2007), c'est ça.

20 Q. **[10]** O.K. Et est-ce que...

21 R. Juste avant le nouvel an deux mille huit (2008).

22 Q. **[11]** O.K. Est-ce qu'il y a eu des discussions de
23 cette réflexion-là avec votre ami personnel,
24 monsieur Sauriol, à l'époque?

25 R. Les premières personnes avec qui j'ai partagé cette

1 réflexion très personnelle étaient des amis de la
2 première heure avec qui, évidemment, je pouvais me
3 confier. Évidemment, vous savez, quand on est dans
4 une position de la sorte, c'est très peu de
5 personnes qu'on peut... qu'on peut consulter.
6 Alors, j'avais un ami, un très bon ami à moi, qui
7 était Jean Battah, qui avait fait des
8 communications avec moi des premières heures, là,
9 je veux dire, il était... J'ai connu monsieur
10 Battah quand il était journaliste au Progrès Saint-
11 Léonard dans les années quatre-vingts (80). Je me
12 rappelle, il avait travaillé comme pigiste à notre
13 première élection en mil neuf cent quatre-vingt-six
14 (1986), je crois. Souvent, quand je rencontrais
15 Jean Battah, qui est un bon ami, je me confiais
16 souvent à lui, il me disait, « Frank, tu es celui
17 qui m'a permis d'acheter mon premier ordinateur »,
18 alors on avait quand même une belle amitié. C'est
19 quelqu'un qui avait une bonne tête politique.

20 Alors, je dirais qu'après avoir pris cette
21 décision, en deux mille... en deux mille huit
22 (2008), c'est ça, après avoir discuté avec ma
23 famille durant le temps des fêtes, en décembre deux
24 mille sept (2007), j'en ai glissé un mot à monsieur
25 Sauriol à un moment donné, et également à monsieur

1 Battah, qui étaient les deux premiers.

2 Q. **[12]** Donc, est-ce que je dois comprendre que lors
3 du voyage sur le Touch, en février deux mille huit
4 (2008), vous en avez peut-être glissé un mot à
5 monsieur Sauriol à ce moment-là, de votre
6 intention? La décision était prise avec votre
7 famille depuis décembre deux mille sept (2007)?

8 R. Il se peut, en privé...

9 Q. **[13]** Hum, hum?

10 R. En privé... Je dis en privé parce que je me
11 rappelle d'avoir eu une réunion avec monsieur... Il
12 se peut en privé, parce que je me rappelle d'avoir
13 eu, effectivement, une réunion avec monsieur
14 Sauriol en début d'année deux mille huit (2008). Je
15 pense en janvier deux mille huit (2008), et...
16 Alors, est-ce que cette réunion a précédé le voyage
17 de deux mille huit (2008), oui ou non, je ne me
18 rappelle pas, mais s'il a précédé, fort
19 probablement, j'aurais pu, eu des discussions avec
20 lui, mais seulement avec lui, en privé, à quelques
21 moments durant ce voyage.

22 Q. **[14]** À quelques moments durant ce voyage. Et vos
23 discussions avec monsieur Sauriol concernant le
24 fait de quitter le domaine public n'ont pas été
25 amorcées suite à l'obtention du contrat de GÉNIEau

1 en novembre deux mille sept (2007)?

2 R. Ah, pas du tout. Pas du tout. Je peux vous dire
3 que, d'ailleurs, quand j'ai annoncé ça à monsieur
4 Sauriol la première fois, la première fois... son
5 opinion, c'est qu'il ne partageait pas ma
6 réflexion, puis...

7 Q. [15] A-t-il tenté de vous dissuader ou de vous
8 persuader de terminer votre mandat?

9 R. Écoute, je parle à un ami, je lui dis que j'ai fort
10 probablement l'intention, au courant de l'année,
11 sans lui donner de date, de me retirer de la
12 politique pour me consacrer à une vie plus
13 tranquille, plus familiale, plus personnelle, et me
14 diriger vers le secteur privé. Lui il m'a tout
15 simplement dit, à cette période-là, qu'il pensait
16 que je devrais au moins terminer mon mandat.

17 J'ajouterais que peut-être un an avant, là
18 je vous parle d'une rencontre en deux mille huit
19 (2008), moi j'ajouterais qu'un an avant, je me
20 rappelle d'avoir fait une rencontre de, ce que
21 j'appelle, moi, un « soundboard » politique, là,
22 des personnes qui étaient, de près ou de loin,
23 associées, dans le fond, aux affaires politiques du
24 parti.

25 Q. [16] Qui était présent, de ce « soundboard »-là?

1 R. C'était Jean Battah, c'était, je crois, il y avait
2 Martial Fillion qui avait conçu nos programmes
3 électoraux au parti municipal, surtout celui de
4 deux mille un (2001), il y avait Rosaire Sauriol.
5 Je pense que Bernard Trépanier était là aussi.

6 Q. **[17]** Vous ne trouvez pas que c'est une brochette de
7 personnes assez particulière pour faire un
8 « soundboard » politique avec Rosaire Sauriol
9 inclus là-dedans? Quel était son rôle, à Rosaire?
10 Il était là en tant qu'ami?

11 (09:46:37)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Je pense que la description, ou la nomenclature de
14 tout le monde n'était pas...

15 Me SONIA LeBEL :

16 N'est pas terminée?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Non, n'était pas terminée.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Je m'excuse, Madame.

21 Q. **[18]** Allez-y, terminez.

22 R. À ma connaissance, c'est ça, il y avait Jean
23 Battah, il y avait Rosaire Sauriol, il y avait
24 Martial Fillion, il y avait moi. J'ai mentionné
25 qu'il y avait Bernard Trépanier.

1 Q. **[19]** Hum, hum?

2 R. Je ne me rappelle pas d'avoir eu d'autres
3 personnes, à mon souvenir.

4 Q. **[20]** Alors, peut-être reprendre ma question?

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Hum, hum.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. **[21]** Est-ce que monsieur Sauriol était là à titre
9 de représentant d'une firme d'ingénierie ou à titre
10 d'ami?

11 R. Pas du tout. Il était là à titre d'ami. Comme je
12 vous dis, il y a certaines personnes qui sont des
13 amis avec qui, bon, on peut se confier sur
14 certaines réflexions personnelles. Mais, ceci étant
15 dit, si je fais référence à cette réunion-là, un
16 genre de « soundboard » après les fêtes de deux
17 mille six (2006) ça devait être en début deux mille
18 sept (2007), peut-être au mois de..., je ne sais
19 pas, au mois de février deux mille sept (2007).
20 Alors, on fait une rencontre, une soirée et puis
21 bon, le but de cette rencontre c'était de me
22 demander quelles sont... quelles sont mes, quelle
23 est ma réflexion personnelle d'avenir sur le Parti
24 se dirigeant vers deux mille neuf (2009).

25 Gérard Tremblay a été élu au deuxième

1 mandat. La question se posait : « Est-ce que Gérald
2 Tremblay va se présenter à un troisième mandat ».
3 Est-ce que moi j'avais des intentions un jour si
4 Gérald Tremblay allait évidemment laisser sa place
5 ou terminer sa carrière après deux ans, et caetera.

6 Moi à cette rencontre-là, évidemment
7 c'était le... dans le fond, le sens de la
8 rencontre, ce que j'ai senti c'est qu'on essayait
9 de me suggérer ou de me pousser à une certaine
10 préparation dans l'éventualité où Gérald Tremblay
11 n'allait pas se représenter. Et ce à quoi j'ai émis
12 un non catégorique. Je me rappelle d'avoir dit
13 clairement à cette rencontre, en début deux mille
14 sept (2007) que c'est pour moi c'est hors question.
15 Premièrement, Gérard Tremblay est maire de
16 Montréal, j'ai pleine confiance en lui, je n'avais
17 absolument indication qu'il n'allait pas briguer un
18 troisième... un troisième mandat.

19 Et c'est à cette rencontre-là que bon je
20 vais un peu plus loin, je vous dis non pas juste
21 que je ne suis pas intéressé, je vous dis également
22 qu'il y a des bonnes chances que deux mille cinq
23 (2005) sera ma dernière... mon dernier mandat, là.
24 J'avais déjà, comme je vous dis, vingt ans derrière
25 moi, j'étais jeune. Pour moi une opportunité de me

1 mentionné, ce que j'ai oublié de mentionner, je
2 m'excuse, à cette rencontre en deux mille sept
3 (2007) de ce fameux « sounding board » politique où
4 on essayait de m'inciter ou m'encourager à
5 réfléchir à une éventuelle candidature à la mairie
6 dans l'éventualité où le maire Gérald Tremblay
7 n'allait pas se représenter. Je peux vous dire que
8 deux, trois jours plus tard, pas plus que deux,
9 trois jours plus tard, je me suis même adressé au
10 chef de cabinet du maire de Montréal, je l'avais
11 rencontré, c'était Stéphane Forget, je lui ai dit :

12 Stéphane, moi je veux, tu sais, je
13 veux que les choses soient claires,
14 j'ai eu une rencontre...

15 J'ai voulu que ce soit transparent, je ne voulais
16 pas que quelqu'un sorte de cette réunion et se rende
17 avec une information au bureau du maire de Montréal
18 pour dire que monsieur Zampino ou que moi étais en
19 train de penser à une éventuelle candidature.

20 Alors, j'ai dit à monsieur Stéphane Forget :

21 Écoute, on a eu une rencontre amicale
22 avec ces individus, on m'a essayé,
23 dans le fond, on m'a incité à penser à
24 une éventuelle préparation.

25 Et Stéphane Forget a complètement compris la

1 situation il dit :

2 N'inquiète-toi pas Frank, il n'y a
3 rien de mal, il n'y a rien de mal là-
4 dedans, je n'en ai même pas besoin
5 d'en parler à monsieur Tremblay.

6 Alors...

7 Q. [23] Monsieur Zampino, juste peut-être une petite
8 question de précision. Est-ce que vous avez dit à
9 monsieur Forget que dans cette rencontre amicale,
10 Rosaire Sauriol qui est quand même le représentant
11 de Dessau avec des contrats à la Ville de Montréal,
12 je comprends qu'il est votre ami, mais est-ce que
13 vous lui avez déclaré que monsieur Sauriol était
14 là, qu'il a discuté avec vous de l'avenir du Parti,
15 des possibilités de vous présenter, bien que vous
16 nous avez répondu sur vos intentions à vous. Avez-
17 vous déclaré à monsieur Forget que Rosaire Sauriol
18 faisait partie de cette réunion-là?

19 R. Je n'ai pas un souvenir exact, mais je pense, oui,
20 je pense que je l'avais fait avec lui, dans le sens
21 où je n'avais absolument rien à cacher. La présence
22 de Rosaire Sauriol à cette rencontre-là n'était
23 aucunement comme représentant d'un bureau de génie-
24 conseil. C'était un ami personnel à moi et on a
25 dans la vie des personnes avec qui on peut, on peut

1 se confier. Et c'est sur le plan, c'est sur le plan
2 personnel, sur le plan amitié.

3 Je veux dire c'est quelqu'un, tu sais
4 j'aurais pu, j'aurais pu inviter un autre élu où je
5 n'avais pas nécessairement la même affinité en
6 termes d'amitié pour partager cette... cette
7 réflexion. Quand on est dans des positions
8 semblables, puis on parle de l'avenir politique
9 d'une personne, on veut... on veut choisir les
10 personnes avec qui on peut discuter.

11 Alors, c'était purement un ami. Le domaine
12 du génie-conseil n'avait absolument rien à faire
13 dans cette... dans cette réunion. Monsieur
14 Trépanier était là parce qu'il a été mon
15 organisateur depuis la première heure, depuis mille
16 neuf cent quatre-vingt-six (1986). Lui aussi, bon,
17 voulait absolument, dans le fond, je me prépare
18 dans l'éventualité d'un départ de monsieur
19 Tremblay. Ils sont partis déçus, pas juste ils ont
20 eu l'information que je n'avais absolument aucune
21 intention, mais je leur avais annoncé qu'il y a de
22 très bonnes chances que je ne serais même pas là,
23 en deux mille neuf (2009), peu importe ce qu'allait
24 faire ou allait décider le maire Tremblay sur son
25 avenir politique.

1 Alors, c'est... Et suite à ces rencontres-
2 là, suite à ces rencontres-là, j'en ai eu, je pense
3 qu'il y a des personnes qui étaient ébranlées.
4 Ébranlées dans le sens où on faisait une réunion,
5 essayer d'inciter monsieur... de m'inciter moi de
6 peut-être, d'une éventuelle candidature, ne sachant
7 pas si le maire Tremblay allait se représenter, et
8 avec un espoir que je...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[24]** Mais question de loyauté, Monsieur Zampino,
11 est-ce qu'il n'aurait pas été de bon aloi d'inviter
12 le maire à cette réflexion-là?

13 R. Madame la Présidente, on ne peut pas juger une
14 rencontre comme celle-là en fonction de ma loyauté
15 au maire. Moi j'ai toujours eu une grande loyauté
16 au maire. Ce sont des personnes, un « sounding
17 board » politique, qui m'invitent à une réunion. Je
18 leur ai dit très clairement que ma loyauté est vis-
19 à-vis le maire, tant et si longtemps que le maire
20 est maire de Montréal et n'annonce pas une décision
21 qu'il allait terminer son mandat, je ne songe même
22 pas à un scénario comme celui-là. Et la conclusion
23 a été encore plus drastique, je leur ai dit que de
24 toute façon, peu importe les intentions du maire,
25 je n'avais aucune intention de me représenter.

1 Alors, je l'ai dit à ce... à ce groupe-là,
2 évidemment, qui ont gardé ça avec eux, parce que
3 c'est quand même quelque chose qu'on ne veut pas
4 nécessairement ébruiter. Et par loyauté au maire,
5 oui, je suis allé voir Stéphane Forget. J'ai une
6 excellente relation avec Stéphane Forget qui est
7 son chef de cabinet.

8 Q. **[25]** Puis encore là, vous ne voyez pas de question
9 d'éthique de discuter de cette question-là en
10 compagnie du vice-président de Dessau qui est une
11 firme de génie qui est nettement dans plusieurs
12 contrats à la Ville de Montréal, plutôt que d'en
13 discuter avec le maire? Après tout, ça le concerne
14 directement aussi, là. Peut-être que ça aurait été
15 une bonne idée de le consulter lui pour avoir son
16 idée à lui aussi, plutôt que celle d'ingénieurs
17 d'importantes compagnies?

18 R. On peut bien faire un plat avec la présence d'un
19 ingénieur. Il aurait pu être comptable, il aurait
20 pu être... Je comprends qu'il est...

21 Q. **[26]** Mais ce n'est pas tout à fait la même chose.
22 (09:58:15)

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[27]** Il ne l'est pas, Monsieur Zampino. Je veux
25 juste revenir là-dessus. On n'est pas simplement

1 une seule chose dans la vie. Vous compartimentez
2 monsieur Sauriol comme étant uniquement un ami. Je
3 vais vous poser une première question. À quel
4 moment ce « sounding board-là » a lieu? Avant ou
5 après le premier voyage sur le Touch en deux mille
6 sept (2007)?

7 R. J'essaye de me souvenir.

8 Q. **[28]** Le voyage ayant eu lieu à la fin janvier, il
9 ne reste pas beaucoup de temps en janvier, là,
10 donc...

11 R. Je n'ai pas la date exacte, mais il me semble que
12 c'est après le premier voyage.

13 Q. **[29]** Parfait. Alors, au premier voyage...

14 R. Et je n'ai pas un souvenir.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[30]** O.K. Mais vous avez dit tantôt que c'était
17 après les fêtes de deux mille six (2006).

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. **[31]** C'est ça. Donc, ce serait après, le voyage
20 ayant lieu à la fin janvier, ce serait probablement
21 après le premier voyage, que vous dites?

22 R. Je ne me rappelle pas la date exacte. Comme je vous
23 dis, là, j'ai dit en début deux mille sept (2007),
24 je me rappelle avoir eu une rencontre. C'était à
25 mi-mandat. Maintenant, je n'ai pas avec moi

1 actuellement la date exacte de ce voyage.

2 Q. **[32]** Parfait. On va être d'accord que donc, c'est
3 au début deux mille sept (2007)? Probablement après
4 le voyage, peut-être dans le même espace-temps, si
5 on veut?

6 R. Ça se peut, oui.

7 Q. **[33]** Le voyage ayant eu lieu à la fin janvier?

8 R. Je n'exclus pas que ça aurait pu avoir lieu avant
9 le voyage, là. Je n'ai pas la date exacte.

10 Q. **[34]** Parfait.

11 R. Mais je me rappelle, c'était après les fêtes, après
12 la période des fêtes deux mille six (2006), et
13 c'était au début deux mille sept (2007), cette
14 première rencontre.

15 Q. **[35]** O.K. Alors, expliquez-moi quelque chose,
16 Monsieur Zampino. Vous avez expliqué hier qu'au
17 voyage de deux mille sept (2007), vous aviez eu une
18 impulsion pour... suffisamment présente, une
19 réflexion suffisamment amorcée pour demander à
20 payer votre voyage sur le Touch, exiger de payer
21 votre voyage sur le Touch alors que monsieur
22 Accurso vous avait invité, un ami toujours. Mais
23 vous aviez commencé à prendre conscience que ce
24 n'était pas juste un ami, que monsieur Sauriol
25 n'était pas juste un ami, que vous n'étiez pas

1 juste un individu, vous étiez quand même le
2 président du comité exécutif. Et malgré cela, vous
3 ne voyez pas de problème à discuter d'avenir avec
4 Rosaire Sauriol. Bernard Trépanier et monsieur
5 Battah, je pense, si je ne m'abuse, sont impliqués
6 dans Union Montréal. Il y a une certaine logique.
7 Mais monsieur Sauriol, vous le qualifiez à ce
8 moment-là d'uniquement d'ami. Ça, pour vous, ce
9 n'était pas troublant de commencer à discuter de
10 l'avenir du parti, d'élections, même de l'avenir de
11 Montréal avec monsieur Sauriol?

12 R. Ce n'était pas pour discuter d'avenir d'un parti,
13 d'avenir de Montréal. On me rencontre pour
14 connaître mes intentions en deux mille neuf (2009).

15 Q. **[36]** Mais vos intentions politiques...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[37]** Je m'excuse, ils veulent que vous vous
18 présentiez maire. Parler plus d'avenir de Montréal
19 que ça, je ne vois pas ce que ça peut être d'autre,
20 là.

21 R. Oui. Mais ce sont des discussions, écoutez, on peut
22 avoir des discussions comme celle-là en famille. Je
23 l'ai eue avec un « sounding board » politique. Je
24 comprends que... On peut faire toutes les
25 insinuations qu'on veut que monsieur Sauriol est là

1 comme chef d'entreprise, mais il est là comme mon
2 ami, c'est... Il me semble que nous avons tous
3 droit d'avoir des amis avec qui on peut partager
4 certaines choses sans arrière-pensée. Ce n'était
5 pas pour parler de contrats. Monsieur Sauriol m'a
6 donné son opinion. Il m'a dit: « Frank, tu fais
7 erreur, moi, je pense que tu devrais minimalement
8 terminer ton mandat », mais je n'ai jamais donné de
9 date, évidemment, de mon départ...

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[38]** Ça c'est la réflexion sur votre départ, mais
12 on en est à la réflexion où vous rencontrez,
13 d'ailleurs, je vais vous suggérer une date, on a,
14 je ne l'ai pas ici pour le montrer à l'écran, mais
15 on aurait, en date du seize (16) janvier deux mille
16 sept (2007), un souper au Muscadin, avec les
17 individus que vous venez de mentionner, messieurs
18 Sauriol, Battah, monsieur Fillion, monsieur
19 Trépanier. Est-ce que ça pourrait être la rencontre
20 à laquelle vous faites référence, seize (16)
21 janvier deux mille sept (2007)?

22 R. Ça se peut que c'est celle-là, oui.

23 Q. **[39]** Ça pourrait correspondre? D'accord.

24 R. Et si c'est celle-là, en deux mille sept (2007), ça
25 veut dire que c'était avant le voyage, c'est ça.

1 Q. **[40]** Avant le voyage. Donc, c'est à cette
2 rencontre-là que je pense qu'on fait référence
3 quand on parle d'avenir de Montréal, ces gens-là
4 discutaient...

5 R. On ne parle pas...

6 Q. **[41]** ... ces gens-là discutaient...

7 R. On ne parle pas d'avenir de Montréal.

8 Q. **[42]** ... ces gens-là discutaient de la possibilité
9 que vous vous présentiez maire, c'est exact?

10 R. Ils ont sondé mon intérêt.

11 Q. **[43]** Parfait.

12 R. Ils ont sondé mon intérêt. Je leur ai dit: « Il n'y
13 en pas de questions ». Ce n'était pas plus...
14 c'était une soirée, un lunch amical et puis comme
15 je vous dis, un « sounding board » ce n'est pas la
16 première fois qu'on s'assoit entre amis. On peut
17 partager un repas et discuter de politique.
18 Maintenant, que Rosaire Sauriol soit là, ce n'était
19 aucunement pour parler de contrat. Il est
20 quelqu'un que j'ai considéré un ami. C'est pour ça
21 qu'il est là. J'étais là de bonne foi, puis je
22 pense que lui aussi, était là de bonne foi, là. Il
23 n'y avait aucune intention autre que de discuter
24 avec des personnes que lui connaissait aussi, de
25 cette situation.

1 Q. **[44]** Donc, je reviens en deux mille huit (2008). Au
2 moment de votre... donc, ce que vous nous dites,
3 c'est qu'en deux mille huit (2008), là, vous n'avez
4 pas commencé à amorcer des discussions avec
5 monsieur Sauriol au moment du voyage sur le Touch
6 ou dans ces eaux-là, sur votre possibilité d'être
7 embauché chez eux. Avant votre annonce du mois de
8 mai deux mille huit (2008) à la Ville, aviez-vous
9 discuté avec monsieur Sauriol de possibilité
10 d'embauche dans son entreprise?

11 R. Jamais.

12 Q. **[45]** Jamais?

13 R. Non. Pas avant le mois de mai.

14 Q. **[46]** Aviez-vous amorcé une réflexion sur cette
15 possibilité, vous-même, sans la partager avec
16 monsieur Sauriol?

17 R. Quand j'ai décidé... quand j'ai décidé d'annoncer
18 mon départ, au mois de mai deux mille huit
19 (2008)...

20 Q. **[47]** Oui.

21 R. ... c'est ça? J'avais clairement annoncé que
22 j'allais prendre un recul, une période de réflexion
23 de quatre à six mois pour étudier différentes
24 opportunités qui pouvaient s'offrir à moi. Alors,
25 c'est à ce moment-là que tous ceux qui pouvaient

1 être intéressés à m'embaucher ou à me faire une
2 offre, avaient reçu cette information. Je n'ai
3 jamais mentionné à monsieur Sauriol la date exacte
4 de mon départ. Les seules personnes... les seules
5 personnes qui ont connu la date exacte, au moment
6 où j'avais décidé de partir, c'était d'abord mon
7 adjointe administrative, qui, bon, je ne pouvais
8 pas lui prendre de cours avec ça, il y avait aussi
9 certaines informations à préparer, que ce soit des
10 discours, des lettres, et caetera, une
11 planification pour faire ça correctement. Il y a
12 Jean Battah, également, qui a été mis au courant
13 peu de temps après, parce que lui a accompagné mon
14 adjointe, évidemment, dans cette annonce et
15 ensuite, le maire de Montréal avait été avisé un
16 peu avant mon départ de ma décision. Je l'avais
17 rencontré le premier et ensuite, j'ai rencontré
18 quelques élus. D'abord, les élus de Saint-Léonard
19 avec qui j'avais travaillé pendant vingt (20) ans
20 et quelques autres proches élus. Alors, il y avait
21 peut-être une brochette d'une dizaine de personnes
22 qui était au courant avant le vingt (20) mai que
23 j'allais faire cette annonce à l'Hôtel de Ville.
24 Alors...

25 Q. [48] Pourquoi monsieur Sauriol n'était pas au

1 courant?

2 R. Parce qu'une fois que je lui ai dit... une fois que
3 je lui ai dit que j'allais prendre une décision au
4 courant de l'année, monsieur Sauriol m'avait dit à
5 répétition qu'il pensait que ce n'était pas une
6 bonne décision et que j'aurais dû attendre la fin
7 du mandat. Je ne lui ai pas dit, alors, j'ai... si
8 Jean Battah était au courant, c'était
9 principalement parce qu'il devait accompagner mon
10 adjointe pour toute la logistique entourant
11 l'annonce... l'annonce de ce départ.

12 (10:07:14)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[49]** Mais pas avant le vingt (20) mai, dans votre
15 esprit, c'était... votre décision était arrêtée?

16 R. Avant le... combien de temps avant le vingt (20)
17 mai?

18 Q. **[50]** Avant l'annonce, oui?

19 R. Je pense que c'était au début du mois de mai, si je
20 ne me trompe pas. Fin avril, début mai.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Q. **[51]** Et ce n'est...

23 R. ... Que j'ai, dans le fond, que j'ai retenu, je
24 dirais, une date, là. Il fallait quand même
25 planifier un calendrier de...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [52] Ce n'est pas la question. La question, c'est
3 depuis combien de temps, dans votre esprit à vous,
4 c'était certain que vous alliez vous retirer?

5 R. Ah, dans mon esprit à moi...

6 Q. [53] Oui.

7 R. ... que je savais que...

8 Q. [54] Oui, que vous alliez vous retirer.

9 R. ... j'allais me retirer?

10 Q. [55] Oui.

11 R. Au courant de l'année...

12 Q. [56] Oui.

13 R. ... deux mille huit (2008)...

14 Q. [57] Oui.

15 R. ... peut-être au mois de mars. Au mois de mars ou
16 au mois d'avril.

17 Q. [58] Merci.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. [59] Donc, monsieur Sauriol, par contre, était au
20 courant de votre décision de le faire au cours de
21 l'année, c'est ce que vous nous dites?

22 R. Bien, je lui ai... j'avais annoncé à monsieur
23 Sauriol que d'une part, je n'allais pas terminer
24 mon mandat et qu'à quelque part, dans deux mille
25 huit (2008), j'allais fort probablement annoncer

1 mon départ. C'est une information que j'ai décidé
2 de partager avec un ami, c'est ça.

3 Q. [60] Avez-vous partagé, avec cet ami, votre
4 intention de vous tourner peut-être vers le secteur
5 privé?

6 R. Si j'ai partagé ça avec maître Sauriol?

7 Q. [61] Avec monsieur Sauriol. Dans la réflexion que
8 vous avez eue, vous avez - et vous me corrigerez -
9 vous avez partagé le fait que vous pensiez partir
10 au courant de l'année deux mille huit (2008)?

11 R. Oui.

12 Q. [62] Que vous vouliez prendre du recul. Vous avez
13 mentionné du temps avec votre famille. C'est exact?

14 R. Oui.

15 Q. [63] Parfait. Avez-vous, dans le cours de cette
16 discussion-là avec monsieur Sauriol, partagé le
17 fait que peut-être que vous aimeriez vous tourner
18 vers le secteur privé?

19 R. Bien, c'était principalement les raisons que
20 j'avais mentionnées en début d'année. Comme je vous
21 dis, en début d'année, j'avais déjà partagé ma
22 réflexion avec Rosaire Sauriol, avec Jean Bata, et
23 la raison étant que j'ai commencé jeune en
24 politique, j'avais quarante-huit (48), quarante-
25 neuf (49) ans, je voulais passer à d'autres choses,

1 j'ai fait le tour du jardin, et que je voulais me
2 diriger vers le secteur privé. Alors oui, il savait
3 que ma décision me dirigeait vers un emploi dans le
4 secteur privé, effectivement.

5 Q. **[64]** O.K. Et jamais, à ce moment-là, la possibilité
6 d'aller travailler chez Dessau n'a été mise sur la
7 table?

8 R. Jamais. Jamais. Écoutez, monsieur Sauriol me
9 disait : « Frank, moi je pense que tu fais une
10 erreur. Tu devrais au moins attendre à deux mille
11 neuf (2009), là. » Je ne pense pas que quelqu'un
12 qui me dit, « tu devrais attendre à deux mille neuf
13 (2009) » va me proposer une offre dans son
14 entreprise. Alors, ce n'était pas comme ça que ça
15 s'est produit, là.

16 Q. **[65]** Alors, à quel moment monsieur Sauriol, ou
17 Dessau, a fait une approche auprès de vous?

18 R. C'était après mon départ. Après mon départ. Quand
19 j'ai annoncé ça, le vingt (20) mai, fort
20 probablement, j'aurais eu des discussions avec...
21 informelles, peut-être, avec monsieur Sauriol dans
22 les semaines qui ont suivi. Je dis informelles
23 parce que là, Rosaire Sauriol m'a dit : « Frank,
24 c'est quoi tes intentions? » Moi je lui avais dit,
25 j'allais prendre un peu de vacances avec mon

1 épouse. Il dit : « Bon, on aimerait qu'on se
2 rencontre, avec Jean-Pierre Sauriol, voir si ça
3 t'intéresse, une carrière avec nous. » Alors, ça a
4 commencé comme ça.

5 Q. **[66]** Là, on est immédiatement après votre annonce
6 du mois de mai, c'est ce que vous nous dites?

7 R. Moi je pense qu'il doit faire une première démarche
8 verbale le... Moi je pense la fin mai, début juin.
9 Je ne me rappelle pas si c'était lors d'un petit
10 déjeuner, ou c'était vraiment informel, lors d'une
11 rencontre quelconque à une activité, mais c'était
12 dans ces eaux-là.

13 Q. **[67]** Et à quel moment Paolo Catania vous a fait des
14 approches?

15 R. Monsieur Catania, après mon annonce, m'avait
16 rencontré, je crois, aux alentours de... J'essaie
17 juste de regarder la séquence des événements. Moi
18 j'annonce le vingt (20) mai, je sais qu'on avait
19 une activité de financement du parti deux jours
20 plus tard, le vingt-deux (22) mai. Monsieur Catania
21 m'avait rencontré peut-être dans la semaine qui a
22 suivi, là. Je ne me rappelle pas s'il était à
23 l'activité de financement ou il était surpris par
24 mon annonce, il dit : « Frank, j'aimerais peut-être
25 te rencontrer. Je ne sais pas qu'est-ce que tu as

1 décidé, est-ce que tu as déjà pris une décision,
2 t'en vas-tu travailler à quelque part? Mais
3 j'aimerais te rencontrer. » En ce qui a trait à son
4 entreprise.

5 Alors, j'ai... C'était peut-être aux
6 alentours de la fin mai, là. Peut-être une semaine
7 après l'activité de financement.

8 Q. **[68]** Donc, vous avez eu...

9 (10:13:02)

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[69]** Excusez-moi. Juste pour revenir un petit peu
12 avant, je comprends que monsieur Sauriol, dans le
13 fond, vous recommande de rester en fonction. Autant
14 en décembre que dans les premiers mois de deux
15 mille huit (2008). Est-ce que je comprends bien ça?
16 De rester en... Monsieur Sauriol vous recommande de
17 rester en fonction?

18 R. Bien, ce que monsieur Sauriol me dit, quand je lui
19 annonce que je n'ai pas l'intention, d'une part, de
20 me présenter à la mairie en deux mille neuf (2009)
21 et que, dans un deuxième temps, une année plus
22 tard, je partage avec lui ma réflexion familiale,
23 que j'allais fort probablement, au courant de
24 l'année, et sans mentionner de date, peut-être
25 démissionner pour me diriger vers le secteur privé,

1 il me dit... Il ne comprenait pas pourquoi je
2 faisais ça à mi-mandat, et que je devrais au moins
3 terminer...

4 Q. **[70]** Continuer encore un peu.

5 R. ... le mandat. Il dit que ça serait plus élégant de
6 le faire...

7 Q. **[71]** Oui.

8 R. ... de le faire de cette façon.

9 Q. **[72]** Est-ce que monsieur Sauriol vous aurait dit
10 que si vous quittiez, ça mettrait fin au système de
11 collusion?

12 R. Bien non. Pourquoi...

13 Q. **[73]** Il ne vous a pas dit ça?

14 R. Bien non, jamais.

15 Q. **[74]** Non. Il ne vous a jamais fait allusion au fait
16 que peut-être, vous quittant, l'organisation qui se
17 faisait derrière vous pouvait peut-être tomber un
18 jour? Parce que peut-être quelqu'un d'autre
19 arriverait puis aurait eu des yeux plus
20 perspicaces, ou... Il ne vous a jamais soulevé
21 ça...

22 R. Monsieur le Commissaire...

23 Q. **[75]** Vous n'avez jamais senti cette crainte-là chez
24 lui.

25 R. Bien non. Monsieur le Commissaire, il ne m'a jamais

1 parlé de ça, là. Il ne m'a jamais parlé de ça.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. [76] Alors, quels étaient les arguments qu'il
4 invoquait pour vous faire rester, et surtout pour
5 faire en sorte que vous devriez vous présenter
6 comme maire?

7 R. Bien, on parle de deux événements. Dans un premier
8 temps, en janvier deux mille sept (2007), j'étais
9 avec ce fameux « sounding board » pour tester mes
10 intentions pour deux mille neuf (2009) et j'ai
11 dégonflé la balloune immédiatement, j'ai dit : « Je
12 n'ai aucune intention...

13 Q. [77] Ce n'est pas la question, là?

14 R. Oui.

15 Q. [78] La question c'est quels étaient les arguments
16 qu'il invoquait?

17 R. Pour rester jusqu'en deux mille neuf (2009)?

18 Q. [79] Oui, et faire en sorte que vous puissiez vous
19 présenter aussi comme maire?

20 R. Bon, c'est deux questions.

21 Q. [80] Oui, deux questions?

22 R. Bon, c'est deux questions. À la première
23 question... à la première question et ça ça réfère
24 à la rencontre de deux mille sept (2007), les gens
25 autour de la table, monsieur Sauriol également

1 m'ont dit tout simplement que j'ai, que je pourrais
2 avoir de bonnes, de bonnes capacités, un bon sens
3 de leadership, que dans le Parti il ne voyait pas
4 nécessairement un successeur à monsieur Tremblay et
5 dans l'éventualité où monsieur Tremblay n'allait
6 pas se représenter, il pensait que j'aurais pu être
7 un, un bon candidat.

8 Si vous voulez réellement savoir même dans
9 mes... dans mes propres réflexions, premièrement
10 j'avais dit que je n'étais pas, je n'étais pas
11 intéressé. J'avais aussi soulevé le point très,
12 très honnêtement puis très franchement, j'avais
13 également dit que je ne pensais même pas que
14 Montréal en deux mille (2000)...

15 Q. **[81]** Ce n'était pas tellement ce que vous leur avez
16 répondu...

17 R. Oui.

18 Q. **[82]** ... qui était ma question, mais est-ce qu'ils
19 avaient eux invoqué. Que faisait Martial Fillion à
20 cette rencontre-là?

21 R. Martial Fillion est quelqu'un qui a une... c'est un
22 homme d'une grande intelligence et celui qui a
23 confectionné le programme électoral en deux mille
24 un (2001) pour le maire de Montréal, il a été chef
25 de cabinet du maire de Montréal. C'est un grand

1 penseur. C'est un gars qui, c'est quelqu'un qui est
2 visionnaire. C'est quelqu'un qui connaît très bien
3 la politique et c'est pour cette raison qu'il
4 participait à cette, à cette rencontre. Alors, ce
5 n'est pas moi qui ai organisé...

6 Q. **[83]** Non, je comprends que c'est un ami personnel à
7 vous aussi?

8 R. Mais c'est quelqu'un que oui, j'ai connu au fil des
9 ans.

10 Q. **[84]** O.K.

11 R. Il a été chef de cabinet du maire.

12 Q. **[85]** Et Bernard Trépanier, pour reprendre la
13 question du commissaire Lachance?

14 R. Oui.

15 Q. **[86]** Quels étaient ses arguments à lui, il devait
16 être un peu dévasté monsieur Trépanier d'apprendre
17 que vous ne vous représenteriez pas?

18 R. Ah, bien c'est sûr, c'est sûr que monsieur
19 Trépanier aura comme certains autres préféré que je
20 réfléchisse à cette possibilité, mais je répète,
21 j'ai dit :

22 Le maire est là, j'ai une loyauté au
23 maire. Le maire n'a jamais annoncé
24 qu'il allait quitter.

25 Et de toute façon, de toute façon même si j'avais

1 cette information-là, j'ai dégonflé la balloune en
2 disant que ça ne m'intéresse pas. Alors, ces
3 personnes...

4 Q. **[87]** Et Bernard Trépanier, lui, quels étaient ses
5 arguments pour que vous restiez?

6 R. Pour que je reste, pour que je reste ou pour que je
7 me présente à la mairie en deux mille neuf (2009)?

8 Q. **[88]** Les deux?

9 R. Monsieur Trépanier n'a pas émis d'opinion sur le
10 fait que je devais rester. Je n'ai pas parlé à
11 monsieur Trépanier que j'allais quitter.

12 Q. **[89]** Mais il n'était pas à la réunion?

13 R. Oui, mais à cette réunion, Madame, Madame la
14 Présidente, comme j'ai mentionné je n'ai pas
15 annoncé que j'allais quitter dans l'année deux
16 mille huit (2008). Cette réunion en deux mille sept
17 (2007) visait seulement à tester mes intérêts pour
18 une éventuelle candidature à la mairie en deux
19 mille neuf (2009).

20 Q. **[90]** Est-ce que je dois..., O.K. Alors, est-ce que
21 je dois comprendre de ce que vous dites là...

22 R. Oui.

23 Q. **[91]** ... ce n'est pas vous qui avez initié cette
24 rencontre, mais quelqu'un d'autre?

25 R. Oui, moi j'étais invité à participer à ça.

1 Q. [92] Ah, bon. Alors, qui a initié cette rencontre?

2 R. Je ne peux pas vous le dire, je ne sais pas si
3 c'est Jean Battah qui m'a appelé ou si c'est
4 Bernard Trépanier qui m'a appelé pour...

5 Q. [93] Mais j'ai compris que vous aviez invité un
6 « soundboard » pour vous, pour discuter de ce que
7 vous vous pensiez?

8 R. Non, j'ai participé, Madame la Présidente, j'ai
9 participé à un « soundboard » politique, j'étais
10 invité à participer à cette rencontre-là. On m'a
11 invité et puis c'était ça, c'était ça la
12 discussion. Et au moment de cette discussion-là,
13 jamais je n'ai annoncé que j'allais quitter en deux
14 mille huit (2008). Alors, il faut que ce soit
15 clair.

16 C'est seulement après ma réflexion
17 personnelle avec mon épouse aux fêtes, à la fin
18 deux mille sept (2007) que là, j'ai pris une
19 décision familiale. Et comme je vous dis, je
20 l'annonce à deux... deux personnes en privé en deux
21 mille huit (2008), bien enfin je l'annonce, d'une
22 certaine façon je l'annonce sans donner de date.
23 Mais je l'annonce parce que je suis tout seul dans
24 cette décision-là, oui, j'ai parlé à mon épouse,
25 mais j'ai voulu quand même consulter quelques

1 personnes sur la décision que j'allais prendre.

2 Parce qu'on peut consulter des amis qui nous disent
3 clairement : « Bien Frank, moi je pense que vous
4 faites une erreur » ou...

5 Q. **[94]** Donc, vous leur avez dit?

6 R. Oui, c'est ça que je vous dis, je l'ai annoncé,
7 avait dit à qui?

8 Q. **[95]** À vos personnes que vous avez invité?

9 R. Pas en deux mille sept (2007).

10 (10:20:34)

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[96]** Ce que vous faites référence présentement
13 c'est en deux mille huit (2008), là?

14 R. Oui. Oui, je l'ai dit en deux mille huit (2008) à
15 monsieur Battah et à monsieur, monsieur Sauriol, je
16 ne l'avais même pas mentionné à monsieur Trépanier
17 en début deux mille huit (2008).

18 Q. **[97]** D'ailleurs, c'est l'objet de ma prochaine
19 question. Pourquoi vous n'avez pas mentionné à
20 monsieur Bernard Trépanier votre intention de
21 quitter en deux mille huit (2008)? C'est votre ami,
22 on l'a quand même assez bien établi devant la
23 Commission, ne serait-ce que par son témoignage à
24 lui et le vôtre. Il est intimement lié à votre
25 parcours politique. Alors, pourquoi ne pas l'aviser

1 que vous aviez l'intention d'y mettre fin?

2 R. On peut avoir des amis dans la vie, et il y a des
3 choses qu'on peut partager avec certains amis puis
4 on ne partage pas avec d'autres amis. Je pense
5 qu'on a parlé longuement de monsieur Trépanier qui
6 est un ami. Monsieur Trépanier est quelqu'un qui
7 est un feu roulant au téléphone, est quelqu'un qui
8 appelle souvent. Je n'avais pas nécessairement la
9 conviction que si j'allais annoncer ça à monsieur
10 Trépanier en début deux mille huit (2008), que
11 cette information aurait été restée confidentielle.
12 Alors, moi je voulais une discrétion totale, sans
13 porter jugement, évidemment, sur la personne. Mais
14 parfois, quand on a des amis, puis on a certaines
15 choses qui sont très sensibles qu'on veut partager
16 avec quelqu'un, on le partage avec une personne,
17 avec une autre personne, et ce n'est pas parce
18 qu'on ne la partage pas avec une troisième ou une
19 quatrième personne que ce n'est pas nos amis, là.
20 Alors, je ne l'avais pas partagée avec lui, cette
21 information-là.

22 Q. **[98]** À quel moment vous avez fait part de cette
23 réflexion-là au maire?

24 R. C'était au mois de mai.

25 Q. **[99]** Donc, votre décision était arrêtée dans votre

1 tête depuis le mois de mars. Ça a quand même un
2 impact, le maire devra se trouver un nouveau
3 président du comité exécutif. Vous êtes son bras
4 droit depuis de nombreuses années et ce n'est qu'au
5 mois de mai que vous partagez cette réflexion-là
6 avec le maire?

7 R. J'ai partagé cette réflexion avec le maire au mois
8 de mai. Quand je l'ai rencontré, je lui avais dit,
9 je lui avais fait part évidemment de ma réflexion.
10 C'était une rencontre émotive, une rencontre
11 difficile. J'ai rassuré le maire que j'allais quand
12 même rester à ses côtés pour une période de six
13 semaines, pour préparer la transition, pour l'aider
14 à préparer la transition. Je ne lui ai pas annoncé
15 que je quittais le lendemain. Le maire, suite à nos
16 discussions, évidemment, a exprimé une grande
17 déception sur ma décision. Mais étant la personne
18 qu'il est puis l'humain qu'il est, je pense qu'il a
19 acquiescé aux motifs que j'ai mis de l'avant pour
20 quitter. Alors, c'est comme ça que ça s'est produit
21 au mois de mai deux mille huit (2008).

22 Q. [100] O.K. Donc, on a établi tantôt que vous avez
23 eu, bon, après l'annonce officielle du mois de mai,
24 il y a eu des approches par Dessau, par la voie de
25 Rosaire Sauriol, pour des possibilités d'embauche

1 chez eux, c'est exact?

2 R. Oui.

3 Q. **[101]** Il y a eu des approches par Catania, c'est ce
4 que vous nous dites?

5 R. Catania, comme je vous ai mentionné, est venu, il
6 m'a rencontré, il m'avait parlé de son entreprise.
7 Je peux vous dire ce qu'il m'avait dit au mois de
8 mai quand il m'a rencontré. Il dit : « Frank, bon,
9 j'ai appris ton départ, on a une belle entreprise
10 en immobilier, on a un chiffre d'affaires », je ne
11 vous mentionnerai pas le nom, là, XXX, « on
12 aimerait l'amener à un milliard (1 G\$) dans les
13 cinq prochaines années. Je vous vois à la tête
14 d'une de nos entreprises, à cause de votre
15 compétence, et caetera. » Il m'avait donné un
16 document... il m'avait donné un document qui
17 semblait un état financier, avec un genre
18 d'organigramme que lui avait fait à la main, où il
19 pouvait me pointer dans une fonction quelconque. Il
20 dit : « Réfléchis à ça. » Ma première réaction à
21 monsieur Catania, je lui avais dit que d'emblée ce
22 n'était pas quelque chose qui m'intéressait. Il
23 dit : « Prends les documents quand même,
24 réfléchis. »

25 Q. **[102]** Et juste pour nous situer, on se situe à quel

1 moment, ça?

2 R. Ça je pense que c'était à la fin mai. Je dis à la
3 fin mai, parce que moi j'ai annoncé le vingt-deux
4 (22) mai, et puis je me rappelle qu'on avait... le
5 parti avait organisé une grande activité de
6 financement deux jours plus tard, le vingt-deux
7 (22) mai, le fameux cocktail annuel en présence du
8 maire et moi-même, au Rizz. C'était deux jours
9 après mon annonce.

10 Q. **[103]** Donc, malgré votre annonce de quitter la vie
11 politique, vous avez quand même participé au
12 cocktail, c'est ce que vous dites?

13 R. Bien, j'étais encore président du comité exécutif.
14 J'avais annoncé que j'allais quitter le deux (2)
15 juillet deux mille huit (2008).

16 Q. **[104]** Donc, c'est à titre de président du comité
17 exécutif que vous participez au cocktail de
18 financement?

19 R. Oui. Je n'ai pas quitté encore la Ville de
20 Montréal. C'est à titre de président du comité
21 exécutif, et évidemment de maire d'arrondissement.

22 Q. **[105]** Et c'est au cours de cette soirée que vous
23 dites que Catania a fait la première approche?

24 R. Oui. Ça se peut que monsieur Catania m'aurait
25 demandé à cette soirée-là, une rencontre, mais je

1 ne pense pas que c'est à cette réunion-là, parce
2 que comme je vous dis, je me rappelle pertinemment
3 qu'il m'avait remis une petite chemise avec
4 certains documents, il voulait que je regarde ça et
5 que je lui ai remis plus tard. Alors, ce n'était
6 pas à cet événement-là, c'était fort probablement à
7 une réunion qui a suivi peu de temps après où il
8 m'avait fait part un peu des... de ses... dans le
9 fond, de son offre.

10 Q. **[106]** Donc, on est dans les jours où les... peut-
11 être quelques semaines qui suivent votre annonce?

12 R. Une semaine ou deux, maximum, après...

13 Q. **[107]** Une semaine ou deux maximum.

14 R. ... après l'annonce.

15 Q. **[108]** Et c'est à peu près dans cette période-là
16 également que Rosaire Sauriol vous parle de cette
17 possibilité d'aller chez Dessau?

18 R. Bien, c'est une première fois où il me dit :

19 « Frank, c'est quoi tes intentions? Est-ce que tu
20 passes par un chasseur de têtes? Est-ce que tu as
21 d'autres offres? ». Là, il se questionnait, là:

22 « T'as-tu d'autres offres? J'aimerais qu'on se
23 rencontre avec mon frère, Jean-Pierre, un peu plus
24 tard. Bon, attendre avant de prendre de décision,
25 j'aimerais qu'on puisse au moins se rencontrer »,

1 alors il fait une première démarche, mais je crois
2 que je l'ai rencontré de façon plus formelle avec
3 son frère, je pense, c'était au mois de juillet,
4 là, ce n'était pas immédiatement... d'ailleurs, ça
5 se peut que c'était même après mon départ officiel,
6 là, ce n'était pas entre le vingt (20) mai et le
7 deux (2) juillet.

8 Q. **[109]** Est-ce que quelqu'un d'autre, à part Catania
9 et Dessau, vous ont fait de telles offres?

10 R. Oui. Oui, j'ai reçu plusieurs offres verbales et
11 d'autres via des réunions...

12 Q. **[110]** Mais si je fais référence simplement à des
13 firmes d'ingénieurs ou d'entrepreneurs qui ont des
14 contrats avec la Ville de Montréal, est-ce que
15 d'autres personnes vous ont fait des offres?

16 R. Des entrepreneurs, non.

17 Q. **[111]** Des ingénieurs?

18 R. Des ingénieurs, je me rappelle qu'à la soirée du
19 vingt-deux (22), évidemment, là, on parle de deux
20 jours après l'annonce, alors, plusieurs personnes,
21 évidemment, venaient d'apprendre la nouvelle, je me
22 rappelle pertinemment qu'à cette soirée-là, j'avais
23 vu Yves Théberge et Casimir de (inaudible) qui...
24 là, je les cite, il dit: « Monsieur Zampino, vous
25 avez fait une annonce. On ne sait pas vos

1 intentions, mais si une carrière comme gestionnaire
2 chez nous vous intéresse, on serait prêt »...

3 Q. **[112]** Quelle est son entreprise, je m'excuse?

4 R. C'est CIMA+.

5 Q. **[113]** CIMA+.

6 R. C'est CIMA+. Il y avait également un... là, je
7 parle toujours de cette soirée-là...

8 Q. **[114]** O.K.

9 R. ... du vingt-deux (22), il y avait un associé de
10 chez Samson Bélair qui m'a proposé une rencontre
11 avec le président de la firme Samson Bélair, là,
12 qui était...

13 Q. **[115]** Si je reviens à ma question de base, vous
14 avez dit: « Pas d'autres entrepreneurs que F.
15 Catania », Paolo Catania de F. Catania et peut-être
16 un autre ingénieur de CIMA+, c'est ça?

17 R. Oui.

18 Q. **[116]** O.K.

19 R. Et... vous voulez savoir s'il y en avait d'autres,
20 c'est ça?

21 Q. **[117]** Ingénieurs.

22 R. Dans les ingénieurs, je me rappelle d'avoir
23 rencontré, dans la semaine qui a suivi, Pierre
24 Lavallée. Ça, c'était dans le cadre d'un petit
25 déjeuner. J'ai eu une belle rencontre avec lui.

1 Bien, c'est une personne, évidemment, que je
2 respecte énormément, un homme brillant. Bon, lui
3 m'a parlé longuement de ses entreprises, qu'il a
4 beaucoup de filiales et puis il me dit: « Monsieur
5 Zampino, vous savez, le domaine du génie évolue
6 beaucoup, ce n'est pas comme c'était avant, on a à
7 la tête de nos entreprises puis nos divisions, des
8 personnes, des dirigeants »...

9 Q. [118] Je ne veux peut-être pas rentrer dans les
10 motivations que monsieur Lavallée avait de vous
11 engager, là, mais juste pour résumer votre réponse,
12 il vous a fait une approche, il a tâté le terrain,
13 comme on dit, avec vous?

14 R. Oui, c'est ça.

15 Q. [119] Parfait.

16 R. Il voulait savoir si j'étais intéressé pour diriger
17 une de ses entreprises en environnement.

18 Q. [120] Donc, compte tenu de ce qu'on sait de son
19 témoignage devant la Commission, est-ce qu'il en a
20 profité? Vous n'étiez plus à la Ville, là, pour
21 vous expliquer une des portions de sa stratégie
22 d'affaires, c'est-à-dire, la collusion?

23 R. Jamais. Jamais. Je vous dis, là, vous me parlez
24 de... vous revenez avec ça. J'ai des...

25 Q. [121] C'est parce que c'est comme central à notre

1 mandat, monsieur Zampino, donc normal de revenir...

2 R. Non mais je comprends, mais je comprends, mais...

3 laissez-moi juste répondre à ça, à ce que vous...

4 Q. **[122]** Donc, jamais?

5 R. ... à ce que vous mentionnez là... je quitte la
6 Ville, je fais une annonce, je fais une annonce le
7 vingt (20), le vingt-deux (22), je reçois du monde
8 avec le maire, ces personnes-là qui viennent
9 d'apprendre mon annonce, j'écoute, j'écoute les
10 témoignages des ingénieurs qui viennent ici, qui
11 sont indignés, qui sont outrés, qui sont outrés, je
12 ne me rappelle pas tous les mots qu'ils ont
13 utilisés pour décrire ce système et ensuite, on
14 tente, par du oui-dire, de m'impliquer dans ce
15 système. Et le vingt-deux (22) ou des jours après,
16 ces mêmes personnes viennent voir, quoi, la
17 personne corrompue qui a participé à ce stratagème-
18 là pour diriger des... des entreprises! C'est-tu...

19 Q. **[123]** Et nous, on ne peut pas le voir, on ne peut
20 pas l'envisager sous l'angle d'une récompense pour
21 vous?

22 R. Mais, pourquoi c'est une récompense? Pourquoi c'est
23 une récompense? C'est quoi la récompense? Quand
24 j'accepte finalement... finalement j'accepte une
25 embauche chez Dessau, on m'embauche. D'abord, il y

1 en a quelques-uns qui m'ont demandé si je voulais
2 faire du développement des affaires. J'ai dit
3 « non », j'ai mis une grosse croix. Ce n'est pas
4 dans... mes intentions, ce n'était pas de faire du
5 marchandage ou du développement des affaires.

6 J'ai une expérience, j'ai dirigé une Ville
7 de vingt-neuf mille (29 000) employés, un budget de
8 quatre milliards de dollars (4 G\$), j'ai des
9 capacités de gestion, je suis... je suis CFA. On me
10 propose un poste de chef de direction financière
11 d'une compagnie, d'un fleuron du Québec, six cent
12 millions (600 M\$) de chiffres d'affaires. On veut
13 amener, évidemment, cette compagnie à un autre
14 niveau et éventuellement peut-être l'amener
15 publique. On fait appel à mes compétences.

16 J'ose croire que si une compagnie de cette
17 envergure donne... offre un poste à moi pour
18 s'occuper d'un poste de CFO, ce n'est pas pour me
19 récompenser.

20 Q. **[124]** O.K. Donc, ce que...

21 R. Alors, si on voulait me récompenser, dans ces
22 firmes-là, il y en a plein, il y en a plein des
23 marchandeurs et des gens qui s'occupent du
24 développement des affaires. C'était loin de moi le
25 genre de carrière que je voulais faire quand j'ai

1 décidé de quitter la Ville. J'ai eu des offres de
2 Raymond Chabot, on m'a... par trois personnes
3 Raymond Chabot Martin Paré, par trois personnes. Un
4 qui m'offre, il dit : « Si vous êtes intéressé, le
5 poste de président du conseil d'administration ».

6 Je rencontre une autre personne, notamment
7 au 357C, vous l'avez dans vos listes, qui me dit :
8 « On aimerait vous avoir à la tête de la division
9 de consultation dans le domaine des infrastructures
10 à Raymond Chabot ». Un autre qui me dit que
11 « monsieur Payette, président de Raymond Chabot,
12 aimerait vous rencontrer pour parler d'un poste de
13 présidence de conseil d'administration et porte-
14 parole de Raymond Chabot ».

15 Alors, je ne vois pas comment ces personnes
16 ou on peut même s'approcher... s'approcher à
17 l'ombre d'une insinuation...

18 Q. **[125]** O.K.

19 R. ... que c'est pour des... c'est pour des retours
20 d'ascenseur.

21 Q. **[126]** Donc, la réponse à ma question, Monsieur
22 Zampino, qui était la suivante : on ne peut pas
23 envisager les offres d'emploi de Dessau, de Catania
24 et même de CIMA pour un retour d'ascenseur compte
25 tenu du témoignage qu'ils ont fait devant la

1 Commission et de votre implication. Ils vous ont
2 impliqué là, c'est ce qu'ils ont fait devant la
3 Commission. Donc, vous nous dites qu'on ne peut pas
4 envisager ces offres-là comme un retour
5 d'ascenseur, c'est ça?

6 R. Mais, pas du tout. Mais, pas du tout.

7 Q. **[127]** Parfait.

8 R. Et je prends offense. Vous dites qu'ils m'ont
9 impliqué, mais c'était basé sur du oui-dire et que
10 monsieur Trépanier disait « oui, j'ai vu Frank.
11 Oui, j'ai parlé à Frank » ou « oui, je vais
12 l'appeler » ou « oui, c'est mon boss ». Alors, ces
13 personnes-là, il n'y a personne... On leur a posé
14 la question directe « est-ce que vous avez parlé à
15 monsieur Zampino. Est-ce qu'il a sanctionné le
16 système? Est-ce que vous lui avez parlé? ». Ils ont
17 dit « non ».

18 (10:36:41)

19 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

20 Q. **[128]** Ah! Non. Rosaire Sauriol a fait allusion à
21 vous, là. Rosaire Sauriol a fait allusion à vous,
22 là. Venez pas dire que personne là. Rosaire Sauriol
23 a fait allusion à vous clairement.

24 R. Maître Lachance, avec tout respect, il a dit le
25 contraire dans trois questions plus tard. Alors,

1 c'est à vous de...

2 Q. **[129]** Est-ce qu'il a fait allusion à vous? Est-ce
3 qu'il a fait allusion à vous?

4 R. Mais, il a aussi fait allusion...

5 Q. **[130]** Il a fait allusion à vous, oui.

6 R. Oui, mais c'est à vous à prendre la décision à la
7 fin, évidemment, de juger de son témoignage. Alors,
8 quelqu'un qui dit... qui dit : « Je n'en ai pas
9 parlé de système de trois pour cent (3 %) à
10 monsieur Zampino » ou qu'il dit que « je n'en ai
11 pas parlé de système de partage de contrat à
12 monsieur Zampino » et dans une autre ligne, il dit
13 le contraire. Bien, c'est à vous de... Vous me
14 posez la question : est-ce que c'est moi qui mens
15 ou est-ce que c'est lui qui ment. Moi, je pose
16 plutôt la question : c'est quoi la vérité dans sa
17 propre déclaration, là. C'était-tu la question
18 untel ou la réponse à la question untel ou la
19 réponse à l'autre question?

20 Me SONIA LeBEL :

21 Ça va?

22 Q. **[131]** Quel était objet du voyage que vous avez fait
23 avec monsieur Catania au Maroc au mois d'août deux
24 mille huit (2008)?

25 R. Quand je vous ai dit que monsieur... monsieur

1 Catania m'avait fait une proposition...

2 Q. [132] Hum, hum.

3 R. ... pour se joindre à son entreprise, ce que
4 j'avais refusé - d'ailleurs, je lui avais remis les
5 documents - monsieur Catania m'a ensuite rencontré
6 plus tard. Je crois que c'était - moi, je devais
7 partir en vacances avec mon épouse au mois d'août -
8 c'était un peu avant cette période-là, alors peut-
9 être le mois de juillet. Et là, il m'a dit : « Je
10 comprends votre position. Avez-vous pris une
11 décision sur une entreprise quelconque? ». Bon.
12 J'avais dit « non ». Et puis c'est là qu'il m'a
13 dit : « Est-ce que vous seriez prêt à accepter un
14 mandat qu'on peut vous accorder? ». Alors, j'ai
15 dit : « Quel genre de... quel genre de mandat? ».
16 Il m'avait dit qu'il avait fait beaucoup de
17 recherche avec un groupe de courtiers à
18 l'international, je pense que c'était CB Ellis, où
19 sa compagnie était à la recherche d'un grand projet
20 de développement au Maroc. Il devait préparer un
21 plan d'affaires, et caetera. Il avait un document
22 avec lui, qu'il m'a montré. Alors, il me demande,
23 « Est-ce que vous voulez... Est-ce que vous
24 accepteriez de prendre un mandat pour nous aider,
25 nous accompagner dans l'élaboration de ce plan

1 d'affaires, et ultimement venir avec nous pour
2 cette visite au Maroc pour rencontrer des
3 différents intervenants? » Je pense que c'était
4 dans la ville de Rabat, principalement, et autres
5 villes dont je...

6 Q. **[133]** Casablanca? Vous êtes atterri là, j'imagine?

7 R. Je pense que l'avion est atterri à Casablanca, mais
8 ce n'était pas à Casablanca que...

9 Q. **[134]** O.K.?

10 R. ... que la mission a eu lieu. Alors moi, ce que
11 j'ai répondu à monsieur Catania, c'est que moi
12 j'avais un calendrier que je n'allais pas déroger,
13 j'ai promis à mon épouse qu'on allait faire... Bon.
14 Je prenais un peu de recul, c'était mon départ le
15 deux (2) juillet. J'ai fait un voyage avec elle en
16 Italie, et en partie en France, je crois, et que
17 lui, sa mission, c'était le mois de... fin août,
18 début septembre. Alors, ce que j'ai répondu à
19 monsieur... à monsieur...

20 Q. **[135]** Catania?

21 R. ... Catania, je m'excuse, parce que je n'avais pas
22 pris de décision encore, j'ai dit : « Bien écoutez,
23 là. Moi je... D'abord, je ne prendrai pas de mandat
24 de consultation. Je suis prêt à vous accompagner,
25 évidemment, dans l'élaboration de votre plan

1 d'affaires, à le... dans le fond, à le consulter, à
2 le commenter, et « je suis prêt également à vous
3 accompagner dans cette mission. »

4 Q. **[136]** O.K.

5 R. Alors, parce que dans le fond, ce qu'il visait, ce
6 qu'il me disait, c'est qu'il y a de grandes
7 opportunités. Je comprends que l'offre, évidemment,
8 de joindre le Groupe Catania, c'était un non,
9 « Mais est-ce que ça vous intéresserait,
10 éventuellement, de vous occuper de nos opérations
11 immobilières au Maroc? » Il voyait de grandes
12 opportunités.

13 Q. **[137]** Donc, simplement résumer, Monsieur Zampino,
14 on va essayer. C'est une mission de reconnaissance
15 pour le compte de Catania dans le cadre d'un projet
16 éventuel immobilier au Maroc. C'est ça? Est-ce que
17 je...

18 R. Pourquoi vous appelez ça une mission de
19 reconnaissance?

20 Q. **[138]** Bien, vous êtes allé faire une reconnaissance
21 au Maroc pour voir si les opportunités étaient
22 réelles. Quel était votre rôle à vous, en quelques
23 mots, s'il vous plaît?

24 R. O.K. J'avais mal interprété, peut-être, le mot
25 « reconnaissance », là.

1 Q. **[139]** O.K. Bien, reconnaissance, dans le sens
2 d'aller vérifier les opportunités.

3 R. Oui. Alors lui, il avait...

4 Q. **[140]** Parfait.

5 R. O.K.

6 Q. **[141]** Merci.

7 R. O.K.

8 Q. **[142]** Alors donc, je comprends que naturellement,
9 c'était aux frais de Catania, parce que c'était
10 pour ses affaires?

11 R. L'entente que j'avais avec lui, c'est qu'il voulait
12 me donner un mandat de consultation. J'ai dit :
13 « Non, moi je ne prends pas de mandat de
14 consultation. Ce que j'accepte de faire, c'est de
15 participer à la mission. » L'aider, évidemment,
16 dans la mission, là. On avait un programme qu'il
17 m'avait montré, là, assez chargé de séjour...

18 Q. **[143]** Donc, la réponse est oui, compte tenu...

19 R. ... alors j'ai dit...

20 Q. **[144]** ... que c'est pour ses affaires?

21 R. ... « Je vais le faire. Je vais le faire. Je vais
22 voir », parce qu'il m'offre, il me dit : « Peut-
23 être, si ça vous intéresse, que vous pourriez peut-
24 être considérer de prendre ça en charge
25 éventuellement, si les opportunités pour la

1 compagnie sont intéressantes. » Alors moi je dis :
2 « Je ne prends pas d'offre de consultation, pas de
3 mandat de consultation. Vous allez défrayer mes
4 coûts de voyage, je vais participer au voyage et
5 puis that's it, that's all. » Et, finalement, ça
6 s'est traduit... ça s'est traduit par un deuxième
7 voyage. Un deuxième voyage un peu plus tard.

8 Q. [145] À quel moment?

9 R. Je pense que le premier, le premier était, comme je
10 vous dis...

11 Q. [146] Au mois d'août, d'après ce que je comprends.

12 R. Oui.

13 Q. [147] Possible?

14 R. Parce que mon épouse retournait seule à la maison,
15 et moi je me suis rendu directement de l'Europe au
16 Maroc pour rejoindre la délégation. Je pense qu'il y
17 avait monsieur... Il y avait monsieur Catania, il y
18 avait deux, trois autres personnes. Monsieur... Un
19 nommé Harry quelque chose, je ne me rappelle pas
20 son nom de famille. Alors je les ai rejoints, et
21 puis finalement, j'étais de retour, et bon, on
22 avait fait un post-mortem de ça, lui il devait
23 recueillir d'autres informations localement à
24 Montréal, et de là me demande : « Est-ce que vous
25 voulez nous accompagner pour une mission de suivi,

1 pour rencontrer d'autres personnes au Maroc? » Et
2 ça, ça s'est fait... Ça s'est fait aux alentours
3 de... je pense, aux alentours du... Pas loin de ma
4 fête, là. Le vingt-quatre (24), vingt-cinq (25),
5 vingt-six (26) septembre.

6 Q. **[148]** O.K. Donc...

7 R. Pour une période de quatre, cinq jours, je pense.

8 Q. **[149]** Donc, simplement là, résumer, je comprends
9 que vous avez eu deux voyages au compte de F.
10 Catania, mais dans les deux cas ça concernait la
11 même mission, si on veut. C'est exact?

12 R. J'ai participé à deux missions au nom de F.
13 Catania. C'est ça.

14 Q. **[150]** F. Catania. Parfait. Vous avez pris une
15 décision quand, d'aller finalement travailler chez
16 Dessau?

17 R. Bon. Cette décision a été prise à quelque part à la
18 fin, je crois, septembre ou début octobre. Quand je
19 dis cette décision a été prise, je dis bien sur le
20 plan personnel, parce que la décision devait quand
21 même être entérinée par le conseil d'administration
22 du Groupe Dessau et là, je ne me rappelle pas la
23 date, la date exacte, je pense que c'était à
24 quelque part... à quel part au mois d'octobre.

25 Q. **[151]** Donc, sans faire d'allusions aux affirmations

1 qui ont été faites devant la Commission, tout
2 simplement dit, vous ne voyez pas de problème ni
3 éthique ni politique d'aller travailler dans
4 l'année qui suit votre départ de la Ville de
5 Montréal compte tenu de vos fonctions, d'aller
6 travailler pour quelqu'un qui avait des contrats
7 avec la Ville de Montréal. Sur le plan totalement
8 éthique, là, est-ce que vous y voyez un problème?

9 R. Écoutez, moi j'ai, j'ai débuté évidemment chez
10 Dessau au mois de janvier, alors, il n'y avait
11 rien, il n'y avait rien à la Ville qui nous
12 empêchait de faire ça. Je comprends qu'aujourd'hui
13 il y a des règles qui...

14 (10:45:46)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[152]** Ce n'est pas parce que ce n'est pas écrit que
17 l'éthique n'existe pas. Alors, la question c'est
18 que vous ne voyez aucune entorse à l'éthique...

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. **[153]** À l'époque, naturellement.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[154]** ... d'aller travailler pour une compagnie qui
23 faisait affaire avec la Ville de Montréal que vous
24 dirigiez?

25 R. J'ai pris cette décision, Madame la Présidente, sur

1 le plan éthique, j'en conviens, on peut le
2 questionner... on peut le questionner. Mais,
3 écoute, c'était une décision pour moi prise de
4 bonne foi, ce n'était pas, je répète, ce n'était
5 pas un retour d'ascenseur. Il y a plein... il y a
6 plein d'avocats, d'avocats au niveau... au niveau
7 provincial qui se retournent vers des cabinets...
8 de cabinets d'avocats dans les six mois, dans les
9 neuf mois, dans les ans qui suivent.

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[155]** Est-ce qu'il y a eu de telles discussions
12 avec monsieur Sauriol ou avec n'importe qui d'autre
13 chez Dessau d'établir une muraille peut-être de
14 Chine comme on appelle conformément autour de vous
15 ou de s'assurer que vous n'auriez pas
16 d'informations privilégiées ou d'informations à
17 leur donner compte tenu qu'ils continuaient à faire
18 affaire avec la Ville de Montréal?

19 R. On a pris, évidemment on a eu des discussions pour
20 éviter, éviter ce genre de choses, dont celle la
21 plus importante, celle la plus importante était de
22 me retirer de tout le dossier qui était, qui était
23 le dossier de compteurs d'eau à l'intérieur de
24 l'entreprise. Alors, de...

25 Q. **[156]** Mais vous avez affirmé que vous ne déteniez

1 pas d'informations privilégiées ou d'influence dans
2 ce dossier-là. Alors, quelle est la différence
3 entre ça et d'aller luncher avec monsieur Sauriol à
4 répétition pendant le processus ou d'aller sur le
5 bateau?

6 R. Je ne comprends pas le sens de votre question.

7 Q. **[157]** C'est parce que vous faites référence au
8 dossier des compteurs d'eau?

9 R. Oui. Là, vous me posez une question à savoir si à
10 l'intérieur de Dessau une fois que je suis
11 embauché, est-ce qu'il y a eu des mesures de prises
12 pour ériger, je pense que c'est ça vos mots.

13 Q. **[158]** Tout à fait.

14 R. ... ériger un mur de Chine pour les dossiers de
15 Montréal. Alors, moi ce que je vous dis, une des
16 premières décisions qu'on a prises c'est que toute
17 discussion entre Dessau, à partir du moment de mon
18 embauche, et la Ville de Montréal en ce qui a trait
19 au dossier des compteurs d'eau ne passait par mon
20 bureau et c'est ça que...

21 Q. **[159]** Et particulièrement le dossier des compteurs
22 d'eau à ce moment-là?

23 R. Exactement. C'est ça, donc, c'était le plus, le
24 plus important.

25 Q. **[160]** Alors, vous êtes entré en fonction chez

1 Dessau le douze (12) janvier deux mille neuf (2009)
2 je crois, c'est exact?

3 R. Oui.

4 Q. **[161]** Vous avez quitté le treize (13) avril deux
5 mille neuf (2009) pour quelle raison un si court
6 séjour?

7 R. Bien je n'ai pas besoin de vous dire qu'il y avait
8 une tempête médiatique au début, au début avril
9 deux mille neuf (2009) concernant les six jours que
10 j'ai passés avec monsieur Accurso sur son bateau.

11 Q. **[162]** Mais tout ce qui faisait l'objet de la
12 tempête médiatique était connu de vous et de
13 monsieur Sauriol au moment de votre embauche?

14 R. Oui.

15 Q. **[163]** Alors, pourquoi à ce moment-là quitter malgré
16 tout?

17 R. C'était aussi simple, je l'ai mentionné
18 publiquement, j'ai ma lettre de démission que
19 j'avais même envoyé chez Dessau...

20 Q. **[164]** Hum, hum?

21 R. ... disait clairement que pour, dans le fond, en
22 respect aux quatre mille (4000) employés et à la
23 haute direction de Dessau, cette tempête médiatique
24 qui me concerne et qui les concerne indirectement,
25 je voulais l'éviter et que j'ai dans la semaine ou

1 dix (10) jours avant ma démission officielle. J'ai
2 rencontré personnellement monsieur Jean-Pierre
3 Sauriol et monsieur Rosaire Sauriol au moment où
4 les premiers articles de journaux sont sortis. Et
5 puis j'avais déjà à ce moment-là offert à monsieur
6 Jean-Pierre et à monsieur Rosaire Sauriol ma
7 démission. Ce que j'ai dit, j'ai dit :

8 Écoutez, moi je ne veux pas que tout
9 ce dossier-là qui est fortement
10 médiatisé porte ombrage sur ces quatre
11 mille (4 000) employés et sur la
12 compagnie et que j'étais prêt à offrir
13 ma démission s'ils voulaient
14 l'accepter.

15 Ce qu'ils n'ont pas fait à ce moment-là.
16 Évidemment, les jours se sont succédé au point où
17 aux alentours du dix (10) avril ou onze (11) avril,
18 c'était la période de Pâques si je ne me trompe
19 pas. Bon, la tempête était encore aussi
20 omniprésente. Alors, là, j'ai une autre discussion
21 avec monsieur Jean-Pierre Sauriol, il est en
22 Floride quand je lui parle, et puis on rediscute de
23 la situation, et c'est là, au téléphone, moi j'ai
24 répété les mêmes choses, j'ai dit : « Jean-Pierre,
25 je vous ai fait l'offre. Si vous pensez que c'est

1 mieux pour les intérêts de la compagnie, je peux
2 offrir ma démission. » Et c'est exactement qu'est-
3 ce qui s'est passé.

4 Alors, la démission c'était justement que
5 toute cette tempête qui m'a entouré et qui était
6 évidemment en lien avec les voyages que j'avais
7 faits sur le bateau de monsieur Accurso. Je ne
8 voulais aucunement qu'ils portent ombrage à la
9 compagnie Dessau.

10 Q. **[165]** Est-ce qu'à votre connaissance Jean-Pierre,
11 et non pas Rosaire, Jean-Pierre était au courant de
12 ces voyages-là avec Rosaire au cours du contrat des
13 compteurs d'eau? Parce qu'on comprend que la
14 tempête médiatique fait des liens, tourne autour de
15 ce contrat-là. Est-ce qu'il était au courant, au
16 moment de votre embauche chez Dessau, de votre
17 présence sur le bateau de monsieur Accurso avec son
18 frère?

19 R. Vous me posez la question si Jean-Pierre Sauriol
20 était...

21 Q. **[166]** Si Jean-Pierre était au courant au moment de
22 votre embauche. Pas au moment de la tempête
23 médiatique, au moment de votre embauche chez
24 Dessau. Est-ce qu'à votre connaissance Jean-Pierre
25 Sauriol était au courant de votre présence à deux

1 reprises sur le bateau de monsieur Accurso avec son
2 frère Rosaire, de façon concomitante avec le
3 processus des compteurs d'eau?

4 R. Avec son frère Rosaire, c'est ça?

5 Q. **[167]** Avec son frère Rosaire, oui.

6 R. À ma connaissance, non.

7 Q. **[168]** À votre connaissance, non? Est-ce qu'à votre
8 connaissance Jean-Pierre l'a appris par la tempête
9 médiatique, telle que vous venez de la qualifier?

10 R. Là, je ne peux pas vous dire s'il l'a appris par la
11 tempête médiatique ou s'il l'a appris par son
12 frère. Mais moi j'ai, dans les discussions que j'ai
13 eues avec monsieur Jean-Pierre Sauriol du temps que
14 j'étais là, on n'a jamais parlé du voyage en
15 bateau.

16 Q. **[169]** Donc, vous ne savez pas s'il le savait, vous
17 savez juste qu'avec vous il n'en a jamais discuté?

18 R. Exactement. Est-ce que, entre les deux frères, ils
19 se sont partagé cette information? Je l'exclus.

20 Q. **[170]** O.K. Mais outre la tempête médiatique,
21 Monsieur Zampino, je comprends que vous aviez payé
22 vos factures, vous aviez pris la peine, justement,
23 de tracer une certaine ligne, ce sont... la façon
24 dont vous l'envisagez. Ce sont des faits qui sont
25 connus de Rosaire Sauriol au moment de votre

1 embauche. Alors, je ne comprends pas vraiment la
2 décision, là. C'est uniquement dû à la tempête
3 médiatique?

4 R. Mon départ?

5 Q. **[171]** Oui.

6 Q. **[172]** Mais tout à fait. Tout à fait. Je pense que
7 vous le savez, je l'ai mentionné, Rosaire Sauriol a
8 fait partie du voyage avec moi, alors il savait que
9 j'étais sur le bateau. J'ai été embauché par
10 Dessau. Mon départ, chez Dessau, ça a été moi qui
11 ai offert ma démission, et... comme il devait se
12 faire. Écoutez, là, je venais d'être embauché chef
13 de la direction financière. Ce n'est quand même pas
14 n'importe quel poste. Et puis Dessau, à cause de
15 ces événements, était dans les médias à tous les
16 jours. Et je pense que ça portait ombrage, dans le
17 fond, à la compagnie. Alors, moi je l'ai offert dix
18 (10) jours avant mon départ. Je pense que ma lettre
19 de démission a été signée le treize (13) ou le
20 quatorze (14) avril deux mille neuf (2009). Alors,
21 je l'ai offert une dizaine de jours avant.

22 (10:54:23)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[173]** Alors, si je comprends bien, Monsieur
25 Zampino, le fait que vous déteniez des informations

1 privilégiées par rapport aux compteurs d'eau n'a
2 absolument pas penché dans la balance pour le fait
3 que vous quittiez Dessau et le fait que Dessau,
4 évidemment, était grandement impliquée dans ce
5 dossier-là? C'est ce qu'on doit comprendre?

6 R. Oui.

7 Q. **[174]** Il n'y a rien qui a penché dans la balance de
8 ce côté-là?

9 R. Mais pas du tout. Mais pas du tout. Même dans la
10 lettre où monsieur Jean-Pierre Sauriol... Jean-
11 Pierre Sauriol, évidemment, réagit suite à ma
12 démission, bon, il envoie une lettre. D'abord, il
13 accepte ma démission avec regret, et en même temps,
14 il réitère que, et là je ne me rappelle pas
15 exactement les mots, là, j'ai la lettre, si vous la
16 voulez, quelque part. Je pourrais la déposer si
17 vous voulez. Il réitère qu'il n'y avait aucun lien
18 avec le processus entourant l'octroi du contrat des
19 compteurs d'eau.

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[175]** Si je vous comprends bien, donc, vous avez
22 quitté à cause des événements médiatiques, vous?
23 C'est ça?

24 R. Bien, à cause de, évidemment, l'effet que ça...

25 Q. **[176]** Médias?

1 R. L'effet médias sur la compagnie Dessau. C'est ça.

2 Q. [177] J'ai remarqué lundi que vous avez lu le
3 témoignage de monsieur Sauriol en détail. Vous
4 l'avez certainement lu en détail. Est-ce que c'est
5 la version que monsieur Sauriol a donné de votre
6 départ? Pourquoi vous avez quitté la compagnie,
7 est-ce que c'est cette version-là?

8 R. Vous me demandez si ma version c'est sa version?

9 Q. [178] Non, si monsieur Sauriol vous donne la même
10 version du départ de Dessau?

11 R. Ah, je ne pense pas que monsieur Sauriol donne la
12 même version.

13 Q. [179] Non, effectivement, il ne donne pas le même
14 version, parce qu'il dit que ce n'est pas à cause
15 des journalistes que vous avez quitté. Il dit que
16 dès que vous êtes entré dans la compagnie, il y a
17 un grand malaise, qu'il y a des gens, puis là je
18 prends ses mots : « Coudonc, vous avez engagé ce
19 gars-là? » Et en plus de ça, maître Gallant fait
20 allusion que vous truquez les offres, et il ne
21 contredit même pas maître Gallant, puis il
22 conclut : « C'était une erreur, c'était une erreur,
23 c'était une erreur. » Donc, ce n'est pas relié aux
24 événements médiatiques, c'est parce que dès que
25 vous êtes entré là, on a senti un malaise chez

1 Dessau, parce que : « Coudonc, on a engagé ce gars-
2 là? » Donc, il y a deux versions de votre départ,
3 présentement, là.

4 R. Ça sera à vous de juger. Moi je vous dis exactement
5 qu'est-ce qui s'est passé. S'il y avait ce malaise,
6 dont monsieur Sauriol fait état, ça aurait
7 transpiré clairement à l'intérieur de l'entreprise
8 durant la période que j'ai été là. Je n'ai jamais
9 eu aucun problème avec ces individus, les réunions
10 se sont toujours bien déroulées et je n'avais
11 aucun, aucun, aucun signe de ces personnes-là
12 qu'elles n'étaient pas satisfaites de mon travail.
13 Maintenant...

14 Q. **[180]** Je veux juste revenir quand même sur le fait
15 qu'on fait allusion que c'est vous qui truquiez les
16 offres et monsieur Sauriol ne contredit pas maître
17 Gallant là-dessus, là.

18 R. Je n'ai pas compris...

19 Q. **[181]** Je veux revenir sur le fait que maître
20 Gallant fait allusion que vous truquiez les offres
21 des ingénieurs et puis monsieur Sauriol ne
22 contredit pas maître Gallant.

23 R. Bien disons que monsieur Sauriol a répondu exact et
24 vous avez raison sur beaucoup de déclarations, mais
25 je suis obligé de vous dire, Maître Lachance,

1 qu'avec monsieur Sauriol, je n'ai jamais, mais
2 jamais parlé de système de partage de contrats, au
3 grand jamais et ni de système de ristournes,
4 alors...

5 Q. **[182]** Et pourtant, vous êtes devenu V.-P. finances
6 de Dessau...

7 R. Oui.

8 Q. **[183]** ... vous aviez en charge de la planification
9 financière, de la budgétisation, de la
10 comptabilisation des contrats, donc ça a un effet
11 sur la rentabilité de l'entreprise, ces trucages
12 d'offres et on ne vous en parle pas. Vous, comme
13 vous venez de le dire vous-même, au poste si
14 important de V.-P. finances d'une grande société,
15 on ne vous dit pas qu'on a fait... qu'on est en
16 train d'en faire du trucage d'offres. On ne vous
17 dit pas ça, vous?

18 R. Oui, mais Monsieur Lachance, je vous dis exactement
19 la même chose. Je vous dis exactement la même
20 chose. Comment on peut à la fois dire que je suis
21 responsable du trucage d'offres et puis ensuite, on
22 va embaucher, on va embaucher monsieur Frank
23 Zampino comme chef de la direction financière, on
24 va m'embaucher comme chef de la direction
25 financière, normalement... puis ce n'est quand même

1 pas une entreprise de coin de rue, là. C'est je ne
2 sais pas combien d'actionnaires. Six cent millions
3 (600 M\$), six cent millions (600 M\$) de chiffre
4 d'affaires. Ils sont à leur conseil
5 d'administrations, à ma connaissance, une personne
6 comme Lucien Bouchard, qui entérine mon... qui
7 entérine mon... mon embauche et ces personnes vont
8 embaucher, comme chef de la direction financière,
9 quelqu'un qui est corrompu? J'ai de la misère à
10 croire ça. J'ai de la misère à croire ça. Alors, je
11 vous dis que si je savais, Monsieur Lachance, si je
12 savais qu'il y avait un système de partage dont
13 Dessau a fait partie, je n'aurais jamais, et au
14 grand jamais, accepté une offre de cette
15 entreprise.

16 Me SONIA LeBEL :

17 Q. **[184]** Alors, vous...

18 R. C'est ça, ma version.

19 Q. **[185]** Mais Monsieur Zampino, vous conciliez ça
20 comment avec le témoignage de monsieur Dessau,
21 d'abord?... de monsieur Sauriol, d'abord? Juste
22 pour nous aider à comprendre. Monsieur Sauriol
23 vient exposer un système de collusion entre les
24 ingénieurs, monsieur Sauriol expose clairement
25 qu'il a, à tout le moins, l'impression, s'il ne

1 vous en a jamais parlé, que vous êtes au coeur, ou
2 à tout le moins, à la tête, ou impliqué dans ce
3 système-là et vous dites que : « Si j'étais
4 corrompu, jamais monsieur Sauriol ne m'aurait
5 engagé ». Vous conciliez ça comment avec son
6 témoignage?

7 R. Bien, c'est au commissaire de concilier ces
8 témoignages. Moi, je pense que Rosaire Sauriol
9 était ici pour défendre, d'abord et avant tout, une
10 entreprise.

11 Q. **[186]** Mais d'impliquer une entreprise dans un
12 système de collusion, ce n'est pas une façon
13 bizarre de la défendre?

14 R. Mais s'ils ont... s'ils ont décidé de participer à
15 un stratagème semblable, ils viennent, ils doivent
16 l'avouer puis là, j'imagine qu'ils doivent trouver
17 une façon pour s'en sortir. Moi, je ne peux pas
18 hypothéser, je ne peux pas spéculer sur les raisons
19 pour lesquelles monsieur Sauriol le mentionne de
20 cette façon.

21 Q. **[187]** Mais, ils avouent avoir participé à un tel
22 système, ils vous impliquent dans ce système et
23 vous embauchent tout de même, mais ça, on ne peut
24 pas concilier ça?

25 R. Mais je répète, j'ai les transcripts ici, vous

1 pouvez bien dire qu'ils m'impliquent, qu'ils
2 m'impliquent dans le système...

3 Q. **[188]** Et une façon de concilier ça, ce n'est pas de
4 penser que depuis le départ, vous étiez au courant,
5 effectivement?

6 R. Je n'étais jamais, mais au grand jamais, au courant
7 de ce système-là.

8 Q. **[189]** D'accord.

9 R. Ni avant mon départ ou après le départ.

10 Q. **[190]** J'aimerais peut-être revenir sur quelques
11 questions, là, avant la pause, que je vous ai
12 posées hier. Est-ce que vous avez eu le temps de
13 réfléchir ou... je ne reviendrai pas sur les
14 engagements, là, je suis en discussion avec votre
15 avocat, tout va bien, mais sur le voyage. Je vous
16 ai mentionné un voyage en février deux mille six
17 (2006), c'est exact, avec le Grand Canyon et
18 l'hélicoptère. Vous vous souvenez de ça?

19 R. Oui.

20 Q. **[191]** Et je vous ai suggéré qu'il y avait un autre
21 voyage avec monsieur Zampino tout seul à Las Vegas
22 également, Zampino tout seul, en voulant dire à
23 l'exclusion de monsieur Abdallah, en septembre deux
24 mille six (2006). Avez-vous eu l'occasion de
25 réfléchir?

1 R. Je n'ai pas eu la chance d'aller vérifier dans mes
2 dossiers...

3 Q. **[192]** Mais au niveau de votre réflexion, vous avez
4 dit, hier, que vous n'étiez pas certain...

5 R. Au niveau de ma réflexion, je n'étais pas certain
6 de ce voyage...

7 Q. **[193]** O.K.

8 R. ... ce que je me rappelle avoir fait en deux mille
9 six (2006), c'est un voyage en Italie, mais
10 c'est... ce n'est pas à exclure, là...

11 Q. **[194]** Parfait.

12 R. ... je vais quand même...

13 Q. **[195]** Alors, je vais peut-être vous aider un peu.
14 Madame Blanchette, j'ai à l'onglet 61 une première
15 photo qui est datée du seize (16) avril deux mille
16 six (2006). Non, ce n'est pas celle-là, Madame
17 Blanchette.

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Vous n'aviez pas dit février...

20 Me SONIA LeBEL :

21 Oui, mais je vais... j'ai dit avril, hein, quand je
22 l'ai...

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Oui.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 C'est février, c'est écrit février. C'est écrit
3 février. C'est plutôt à partir de l'onglet... c'est
4 moi qui ai mal donné l'onglet également, là,
5 l'onglet 65, pardon, et 64, bon, cette photo-là.
6 Est-ce que c'est la photo dont on faisait allusion
7 hier en février, pardon, deux mille six (2006), le
8 fameux voyage en hélicoptère avec monsieur
9 Abdallah? Est-ce que ça vous dit quelque chose?

10 R. Je vous ai dit que je me rappelle d'avoir...

11 Q. **[196]** Celui-là? Ça va.

12 R. Maintenant, la date, c'est la date que vous m'avez
13 mentionné.

14 Q. **[197]** Le seize (16) février deux mille six (2006)
15 sur la photo.

16 R. Parfait. Hum, hum.

17 Q. **[198]** Alors, une seconde photo également, la
18 suivante dans la même... Ça également, c'est la
19 même... le même voyage au Grand Canyon, c'est
20 exact?

21 R. Oui.

22 Q. **[199]** Vous vous rappelez de ça, seize (16) février
23 deux mille six (2006). Et peut-être aller à l'autre
24 photo, pas celle-là, l'autre, la suivante. Et
25 celle-là également où on voit monsieur Abdallah en

1 compagnie de monsieur Accurso, c'est exact?

2 R. Oui.

3 Q. **[200]** Toujours en date du seize (16) février deux
4 mille six (2006).

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[201]** Maintenant, si je vous demande d'aller à
7 l'onglet 60... donnez-moi deux secondes, Madame
8 Blanchette, à l'onglet 61. Je vous dis que cette
9 photo-là a été prise le sept (7) septembre deux
10 mille six (2006). On vous voit de dos avec monsieur
11 Accurso. Est-ce que ça vous rappelle quelque chose?
12 C'est une photo qui est datée du sept (7) septembre
13 deux mille six (2006).

14 R. C'est la date exacte de la photo, c'est ça.

15 Q. **[202]** C'est la date de la photo.

16 R. O.K. Écoutez, j'ai...

17 Q. **[203]** Peut-être aller à la suivante pour... qui est
18 un peu plus près.

19 R. Comme je vous dis là, je n'ai pas de souvenir de ça
20 là, mais ça semble... ça semble être moi, oui,
21 effectivement.

22 Q. **[204]** Et si je vais à la suivante ensuite où on
23 voit le Caesars Palace, est-ce que ça vous rappelle
24 quelque chose? C'est un endroit où vous habitiez
25 quand vous allez à Vegas de temps en temps?

1 R. J'ai déjà habité au Caesars Palace, oui.

2 Q. **[205]** O.K. Et la photo est toujours datée du sept
3 (7) septembre deux mille six (2006). Est-ce que ça
4 vous rappelle quelque chose? On vous voit encore en
5 compagnie de monsieur Accurso.

6 R. Si vous me dites que la date, c'est le sept (7)
7 septembre deux mille six (2006) et c'est bien la
8 date...

9 Q. **[206]** C'est la date.

10 R. ... je ne mets pas ça en question, alors je
11 constate que j'ai été là avec monsieur Accurso,
12 oui.

13 Q. **[207]** O.K. Et si je vous demande la prochaine qui
14 est datée du dix (10) septembre, donc quelques
15 jours là... on est dans la poursuite du même
16 voyage, c'est bien vous en compagnie de monsieur
17 Accurso.

18 R. Oui, c'est ça.

19 Q. **[208]** O.K. Et ça ferait partie de la même séquence.
20 Maintenant, est-ce que ça vous rappelle quelque
21 chose, le voyage de septembre deux mille six (2006)
22 avec monsieur Accurso?

23 R. Comme je vous ai dit hier, moi, je n'avais pas un
24 souvenir de ça, mais je n'ai pas eu le temps de
25 vérifier dans mes affaires pour voir si j'avais

1 fait ce voyage, mais il est fort probable que j'ai
2 participé avec ce voyage, avec les photos que vous
3 me montrez là.

4 Q. [209] Parfait. Alors, je vais déposer, Madame,
5 toutes les photos qui se trouvent sous les onglets
6 61 à 70 qui sont des photos du voyage du mois de
7 février deux mille six (2006) et du mois de
8 septembre deux mille six (2006). Sous quelle cote,
9 s'il vous plaît?

10 LA GREFFIÈRE :

11 Moi, j'ai 641. Il y a juste une question que je
12 voudrais vous poser. Hier, vous aviez une lettre,
13 je ne sais pas si elle a été déposée ou pas.

14 Me SONIA LeBEL :

15 On peut peut-être faire la vérification pendant la
16 pause et pourra vous revenir, je reviendrai avec
17 des cotes.

18 LA GREFFIÈRE :

19 Et on précisera la cote.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Oui.

22 LA GREFFIÈRE :

23 O.K. C'est beau.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Il y aura également, je vous dirais, Madame la

1 Greffière, réserver une cote en liasse pour tout ce
2 qui se trouve à l'onglet 5 qui a été produit de
3 façon publique. Ce que nous allons faire pendant la
4 pause, c'est vous en faire une liste exhaustive
5 parce qu'une autre partie de l'onglet 5 sera
6 déposée dans l'autre étape qu'on va franchir tout à
7 l'heure avec monsieur Zampino. La lettre n'a pas
8 été déposée, c'est à l'onglet... c'est la fameuse
9 lettre, je pense, adressée à monsieur Tremblay, à
10 l'onglet 30. Peut-être me donner la cote 642,
11 j'imagine ou 643? 59P-642 est réservée pour
12 l'onglet 5, les fameux extraits d'agenda pour
13 lesquels nous allons vous faire une liste et 59P-
14 643 pour déposer la lettre à l'onglet 30. Est-ce
15 que ça vous convient, Madame?

16 LA GREFFIÈRE :

17 Oui. Ça va très bien. Ça va très bien pour moi.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Ça va. Parfait. Merci.

20

21 59P-641 : En liasse :

22 Photo #1 du voyage à Las Vegas de
23 Frank Zampino et Tony Accurso du 7
24 septembre 2006;

25 Photo #2 du voyage à Las Vegas de

1 Frank Zampino et Tony Accurso du 7
2 septembre 2006;
3 Photo #3 du voyage à Las Vegas de
4 Frank Zampino et Tony Accurso du 7
5 septembre 2006;
6 Photo #1 du voyage à Las Vegas de
7 Frank Zampino et Tony Accurso du 10
8 septembre 2006;
9 Photo #1 du voyage à Las Vegas
10 (Hélicoptère Grand Canyon) de Frank
11 Zampino et Robert Abdallah du 16
12 février 2006;
13 Photo #2 du voyage à Las Vegas
14 (Hélicoptère Grand Canyon) de Frank
15 Zampino et Robert Abdallah du 16
16 février 2006;
17 Photo #3 du voyage à Las Vegas
18 (Hélicoptère Grand Canyon) de Frank
19 Zampino et Robert Abdallah du 16
20 février 2006;
21 Photo #4 du voyage à Las Vegas
22 (Hélicoptère Grand Canyon) de Frank
23 Zampino et Robert Abdallah du 16
24 février 2006;
25 Photo #5 du voyage à Las Vegas

1 (Hélicoptère Grand Canyon) de Frank
2 Zampino et Robert Abdallah du 16
3 février 2006;
4 Photo #6 du voyage à Las Vegas
5 (Hélicoptère Grand Canyon) de Frank
6 Zampino et Robert Abdallah du 16
7 février 2006

8
9 59P-642 : Extraits des courriels et de l'agenda
10 électronique de Frank Zampino entre
11 2005 et 2008

12
13 59P-643 : Lettre de Frank Zampino à Gérard
14 Tremblay du 2 avril 2009

15
16 Et j'aurai terminé. Je vais peut-être prendre la
17 peine de vérifier un peu pendant la pause, mais
18 j'aurai vraisemblablement terminé les questions qui
19 devront se faire de façon publique. Donc, peut-être
20 que mes collègues pourraient se préparer au contre-
21 interrogatoire...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui, est-ce que les parties...

24 Me SONIA LeBEL :

25 ... avant la non-pub.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Est-ce que les parties ont des contre-
3 interrogatoires à faire par la suite?

4 Me DENIS HOULE :

5 J'ai des questions à poser, Madame.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 O.K. Qui d'autre? O.K. Merci.

8 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

9 REPRISE DE L'AUDIENCE

10

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Vous êtes installé, Maître Houle.

13 Me DENIS HOULE :

14 Oui, mais je pense que maître LeBel veut vous
15 parler avant.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Oui.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Une petite question de gestion d'instance, si vous
20 me permettez, ou de cote. J'ai annoncé ce matin
21 qu'une portion des extraits d'agenda de monsieur
22 Zampino se trouvant sous l'onglet 5 allait être
23 cotée sous une cote publique, l'autre portion le
24 sera lorsqu'on abordera la non-publication.

25

Alors, simplement pour fins

1 d'enregistrement et pour l'information de tout le
2 monde, voici les pages de l'onglet 5 qui vont se
3 trouver sous une cote publique. Naturellement, nous
4 prendrons soin de faire un beau petit paquet avec
5 ça et de le mettre sur le site Internet pour qu'il
6 n'y ait pas de confusion.

7 Les pages 1 à 27, on fait toujours
8 référence à l'onglet 5; la page 29, la page 31, la
9 page 36, les pages 39 et 40, les pages 43 à 46, les
10 autres pages seront, comme je vous dis, cotées
11 ultérieurement. Alors, ça complète.

12 Me DENIS HOULE :

13 Q. **[210]** Alors, Monsieur Zampino, je me présente.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Juste un...

16 Me DENIS HOULE :

17 Oui. Ça va, Madame.

18 LA GREFFIÈRE :

19 Vous êtes sous le même serment.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Oui, tout à fait. Allez-y, Maître Houle.

22 Me DENIS HOULE :

23 C'est parce que votre micro est ouvert, c'est pour
24 ça que...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Je vais le fermer.

3 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE :

4 Ah! Vous pouvez intervenir autant que vous voulez,
5 vous savez, ça me plaît.

6 Q. **[211]** Alors, je me présente, Denis Houle. Je
7 représente l'Association des constructeurs de
8 routes et grands travaux du Québec.

9 R. Bonjour.

10 Q. **[212]** Et le mandat que j'ai pour ma cliente, c'est
11 de représenter l'industrie de la construction en
12 général et évidemment l'industrie et l'ensemble de
13 nos entrepreneurs qui sont honnêtes et non pas qui
14 ont été pris dans le système de collusion à
15 Montréal et peut-être ailleurs au Québec, on verra
16 ça plus tard.

17 Et je veux simplement dire que si je
18 m'intéresse particulièrement à votre témoignage et
19 à l'aspect collusionnaire de ce qui s'est passé à
20 Montréal, autant au niveau des ingénieurs que des
21 entrepreneurs, c'est qu'il y a de nombreux
22 entrepreneurs qui ont souffert de la situation de
23 collusion à Montréal, qui en souffrent encore parce
24 qu'il y a des contrats qui sont paralysés, ils sont
25 écartés de contrats ou d'appels d'offres et c'est

1 la raison pour laquelle je suis ici.

2 Je voudrais d'abord vous rappeler certains
3 passages de votre témoignage de lundi passé et
4 après ça, je vais arriver avec des questions
5 spécifiques sur certains témoins, ingénieurs. Je
6 vais éviter monsieur Sauriol parce que je pense que
7 celui que vous qualifiez souvent de « maître »,
8 monsieur Lachance a très bien fait cette partie-là
9 de mon contre-interrogatoire. Et je vais vous dire
10 quelques passages qui m'intéressent dans ce que
11 vous avez affirmé lundi.

12 Vous avez dit lundi : « Si monsieur
13 Trépanier a mis en place un système de collusion
14 avec les ingénieurs, ça s'est fait complètement à
15 mon insu ». Vous vous rappelez d'avoir dit ça?

16 R. Oui, je crois que oui. Oui.

17 Q. **[213]** Oui. Absolument. Le deuxième extrait de votre
18 témoignage que je vais vous souligner, vous avez
19 dit : « La politique, les élus n'ont rien à faire
20 avec la collusion ». Troisième passage : « Monsieur
21 Trépanier n'a pas la responsabilité de gestion des
22 contrats publics sur les infrastructures à
23 Montréal ». Également, vous avez ajouté :
24 « J'admets écouter parfois un entrepreneur pour,
25 par la suite, le rediriger vers le département

1 approprié ». Vous vous rappelez de ces passages-là,
2 je n'invente pas ça là?

3 R. Si ce sont des passages, effectivement, oui, ,je me
4 rappelle d'avoir fait des commentaires de...

5 Q. **[214]** À cet effet-là.

6 R. ... à cet effet-là. Oui.

7 Q. **[215]** Ensuite, vous avez fortement insisté sur ce
8 sujet-ci. Vous avez avisé monsieur Trépanier que
9 vous ne voulez pas de parade à votre bureau, à
10 votre cabinet à la Ville de Montréal, pas de parade
11 d'entrepreneurs ni d'ingénieurs et vous avez dit :
12 « Parce que monsieur Trépanier semblait avoir une
13 grande proximité avec ces gens-là, ces
14 contributeurs-là du Parti ». Vous vous rappelez
15 d'avoir dit ça?

16 R. Je crois que oui.

17 Q. **[216]** O.K. Et finalement, vous avez été encore, je
18 dirais, plus clair. Vous avez donné des
19 instructions claires : « De ne pas m'en parler pour
20 éviter d'être influencé par des contributeurs ». Ça
21 va?

22 R. Oui.

23 Q. **[217]** Alors, on va examiner ensemble le témoignage
24 de monsieur Michel Lalonde qui a témoigné en
25 janvier. Je ne sais pas si avec vos trois avocats

1 vous avez repassé ces témoignages-là. Avez-vous
2 relu le témoignage ou avez-vous revisionné le
3 témoignage de monsieur Michel Lalonde?

4 R. Oui.

5 Q. **[218]** Oui. O.K. Ça va aller encore mieux. Alors, le
6 vingt-trois (23) janvier deux mille treize (2013),
7 page 96, je ne demanderai pas les pages
8 immédiatement. C'est bien, Madame, ce que vous
9 faites parce que je vais en avoir besoin dans
10 quelques instants. Mais, avant ce qui apparaît à
11 l'écran là, page 96, monsieur Lalonde a expliqué
12 qu'il faisait affaire à la Ville de Montréal parce
13 qu'il était un contributeur à l'ancien Parti Vision
14 Montréal du maire Bourque. Alors, lorsqu'en deux
15 mille un (2001), l'équipe que vous formez avec
16 monsieur... le maire Tremblay gagne les élections,
17 il veut se rapprocher de vous. Il ne vous connaît
18 pas, il connaît monsieur Trépanier depuis
19 longtemps, mais il ne vous connaît pas. Et par
20 contre, il dit qu'il connaît monsieur Sammy
21 Forcillo. Ça va? Que vous connaissez bien aussi?

22 R. Oui.

23 Q. **[219]** Et il dit que par l'entremise de monsieur
24 Forcillo, il a obtenu un rendez-vous à votre
25 cabinet à la Ville de Montréal. Vous rappelez-vous

1 de ça?

2 R. Oui. Avec monsieur Forcillo.

3 Q. **[220]** Avec monsieur Forcillo. Et ce qu'il nous
4 explique, ça c'est en deux mille un, deux mille
5 deux (2001-2002). Vous vous rappelez de cette
6 rencontre-là?

7 R. C'était plutôt deux mille deux, deux mille trois
8 (2002-2003), parce qu'en deux mille un (2001)
9 c'était la période avant l'élection.

10 Q. **[221]** Et là il dit qu'il présente son entreprise,
11 il dit qu'il est en train de terminer certains
12 contrats à la Ville de Montréal, les contrats qui
13 avaient été mis en marche avant les élections, et
14 qu'il souhaiterait continuer de collaborer avec la
15 nouvelle... les nouveaux politiciens en place à
16 Montréal, c'est-à-dire votre équipe, du maire
17 Tremblay et vous. Vous vous rappelez de ça?

18 R. Brièvement. Il est venu se présenter, il
19 connaissait très bien Sammy Forcillo. Je ne le
20 connaissais pas beaucoup, presque pas.

21 Je me rappelle, à cette rencontre, par
22 contre, qu'il y avait un dossier que lui avait déjà
23 en marche dans l'ancienne Ville de Montréal, et si
24 je ne m'abuse, c'était le tunnel Atwater, et puis
25 il venait sous ce prétexte, parce que je pense que,

1 j'avais compris que la Ville devait aller en
2 soumission pour la partie surveillance des travaux.
3 Alors c'était, dans le fond, c'était son dossier
4 d'entrée à la réunion pour rencontrer Sammy
5 Forcillo et moi.

6 Q. **[222]** Et, normalement, suivant les passages que je
7 viens de lire de votre témoignage de lundi, s'il
8 voulait faire affaire, et continuer à faire affaire
9 à Montréal, vous l'auriez dirigé vers une direction
10 départementale.

11 R. Tout à fait.

12 Q. **[223]** Tout à fait. Ce qu'il dit dans son
13 témoignage, à la page suivante, pages 96, 97, c'est
14 que quelques mois plus tard, après votre rencontre,
15 il a reçu un téléphone de monsieur Trépanier.
16 Quelle explication vous avez à donner là-dessus? Le
17 fait que ça ne soit pas une direction qui
18 l'appelle, mais plutôt le directeur du financement
19 du parti, pour discuter de contrats avec lui?

20 R. Comme je vous dis, quand il est venu, c'était
21 concernant le dossier du tunnel Atwater, si je ne
22 m'abuse, parce qu'il avait fait les plans et devis,
23 et puis Sammy Forcillo l'avait référé au service
24 concerné. Le fait qu'il dit qu'il reçoit un appel
25 de monsieur Trépanier quelques mois plus tard, on

1 ne peut pas faire aucune cause à effet avec cette
2 rencontre. Monsieur Trépanier s'occupait,
3 évidemment, du financement du parti, et il devait
4 être, fort probablement, sur la liste de personnes
5 à appeler.

6 Q. [224] En fait, les pages suivantes, là, on peut
7 comprendre qu'à partir de la rencontre qu'il a eue
8 avec vous, du téléphone de monsieur Trépanier qui a
9 suivi, les contrats ont commencé à s'accumuler en
10 faveur de sa compagnie, Génius. Avez-vous vérifié
11 ça dans les documents qui ont été produits à la
12 Commission, que les contrats se sont multipliés
13 pour la firme Génius, Michel Lalonde, qui était le
14 représentant, en fait, ou le correspondant entre
15 monsieur Trépanier et les firmes d'ingénieurs dans
16 la collusion?

17 R. Ah, il se peut que monsieur Lalonde a commencé à
18 obtenir des contrats, ou a continué à obtenir des
19 contrats mais, je répète, croire ou laisser croire
20 que c'était en fonction de cette rencontre, là, je
21 vous le répète, là, il n'y a aucune cause à effet
22 par rapport à cette rencontre.

23 Q. [225] À la page 116 de son témoignage, monsieur
24 Lalonde a dit que monsieur Trépanier était très,
25 très proche de monsieur Zampino. Est-ce

1 qu'effectivement, à travers les années, depuis deux
2 mille deux, deux mille trois (2002-2003), monsieur
3 Lalonde est devenu un de vos amis également?

4 R. Non. Monsieur Lalonde n'est pas devenu un de mes
5 amis.

6 Q. **[226]** Une bonne connaissance, par contre.

7 R. C'est quelqu'un que je voyais aux activités de
8 financement, mais je ne le qualifie pas d'une bonne
9 connaissance.

10 Q. **[227]** Entre autres, les photos qui ont été
11 produites pour sa fête de soixante-dix (70) ans,
12 monsieur Trépanier, il y a quelques photos qui ont
13 été produites, et sur ces photos-là vous
14 apparaissez en présence de monsieur Lalonde à
15 quelques reprises.

16 R. Je suis invité à une soirée de fête pour souligner
17 les soixante-dix (70) ans de monsieur Trépanier, et
18 puis j'ai constaté, comme vous avez constaté, que
19 monsieur Lalonde était présent. Est-ce que j'étais
20 dans la même photo que monsieur Lalonde, je ne sais
21 pas, je ne pense pas que j'aie été dans la même
22 photo de monsieur Lalonde, mais peu importe, c'est
23 quelqu'un que je connais, et la famille de monsieur
24 Trépanier ont décidé d'inviter monsieur Lalonde, ce
25 n'est surtout pas moi qui ai fait aucune liste

1 d'invitations pour cet événement.

2 D'ailleurs, le seul rôle que j'avais dans
3 cette activité-là, c'est je me rappelle d'avoir
4 reçu un appel de sa nièce, qui s'appelle France
5 Trépanier, qui m'avait dit, « Monsieur Zampino, la
6 famille organise une activité pour les soixante-dix
7 (70) ans de monsieur Trépanier, et c'est une
8 surprise et est-ce que vous êtes capable de nous
9 aider à trouver une raison pour le diriger vers
10 cette salle.

11 Alors, comme on fait habituellement dans
12 des soirées surprise comme ça. Alors, elle a fait
13 appel à moi, j'ai dit : « Madame Trépanier, ça me
14 fera plaisir, on va trouver une raison ». Alors, je
15 pense que j'avais appelé monsieur Trépanier pour
16 lui dire que j'avais des billets pour une soirée,
17 je ne me rappelle pas si j'avais dit Chambre de
18 commerce ou peu importe et c'est moi qui est allé
19 le chercher, ou lui est venu me chercher à la
20 maison pour qu'on se dirige vers la salle là, où
21 les invités, les invités l'ont reçu.

22 Q. [228] Je ne doute pas que vous aviez l'imagination
23 pour l'amener à cette salle-là. Je vais regarder
24 maintenant une réponse à...

25 R. Ce n'était pas à ma demande, Monsieur Houle.

1 Q. **[229]** Page 147, toujours du témoignage de monsieur
2 Lalonde et vous me passerez votre commentaire par
3 la suite :

4 [...] monsieur Trépanier avait accès
5 régulièrement au Comité exécutif, il
6 avait la liste des projets; donc, il
7 connaissait le programme triennal
8 année après année il connaissait le programme
9 triennal et...

10 ...il connaissait les projets à venir.
11 On en était informé d'avance avant
12 l'adjudication des contrats.

13 C'est ce qu'il dit à la page 147?

14 R. D'abord, sur votre première partie de la question,
15 monsieur Trépanier n'avait pas accès au Comité
16 exécutif. Sur le volet de votre question, il avait
17 accès au programme triennal d'immobilisations. Le
18 programme triennal d'immobilisations est un
19 document public déposé par le Comité exécutif et le
20 conseil municipal et rendu publique immédiatement.

21 Et sur le troisième volet de votre question
22 où il avait de l'information, soi-disant de
23 l'information privilégiée pour des projets qui
24 devaient sortir d'avance. Ce que j'ai compris dans
25 le témoignage de monsieur Trépanier ce sont des

1 informations qu'il obtenait selon ses dires de
2 monsieur, de monsieur Robert Marcil.

3 Q. **[230]** Peut-être que quand monsieur Lalonde parle du
4 Comité exécutif finalement c'est une façon de
5 parler de vous. Parce qu'il n'a pas effectivement
6 il n'a pas accès au comité exécutif, il ne siège
7 pas au comité exécutif?

8 R. Il ne siège pas au comité exécutif, il n'est pas
9 membre du comité exécutif et...

10 Q. **[231]** Sauf qu'il a accès à vous?

11 R. Il n'a pas accès à moi en ce qui a trait au comité
12 exécutif. Je pense qu'on a constaté, on a fait le
13 constat que monsieur Trépanier est un ami, il
14 s'occupe du financement chez Union Montréal. Moi je
15 m'occupe évidemment de mes responsabilités en
16 termes de direction à la Ville de Montréal. Et le
17 comité exécutif n'est pas Frank Zampino, n'est pas
18 moi. Le comité exécutif il s'agit du maire de
19 Montréal, du président du comité exécutif et dix ou
20 autres, dix ou onze autres membres.

21 Q. **[232]** Page 149, un peu dans le même sens, il
22 rapporte les propos de monsieur Trépanier lorsqu'il
23 le rencontre. Alors, monsieur Lalonde nous dit à la
24 page 149 :

25 « Regarde, ça c'est un projet

1 bon, il le dit avec ce français-là
2 qu'on en a parlé au Comité exécutif
3 qui va sortir dans un mois et voici à
4 peu près ce qui va sortir. ».

5 De ces décisions-là. Il prévenait même monsieur
6 Lalonde un mois à l'avance avant la réunion du
7 comité exécutif?

8 R. Moi je peux seulement vous répondre, Madame la
9 Présidente, Monsieur Lachance, c'est qu'au comité
10 exécutif, il n'y avait aucun document public pour
11 les dossiers qui allaient sortir d'avance. On peut
12 bien déposer un programme triennal
13 d'immobilisations.

14 On peut faire l'octroi de contrats, mais ce
15 n'est pas au niveau du comité exécutif que des
16 décisions sont prises sur ce qui peut bien être
17 l'objet d'un éventuel appel d'offres. La gestion
18 des appels d'offres sont préparés par les services
19 concernés. Une fois que les dossiers sont prêts,
20 ils se rendent au comité exécutif.

21 Alors, si monsieur, si monsieur Trépanier
22 faisait la lecture des procès-verbaux du comité
23 exécutif à chaque semaine parce qu'on les rendait
24 publiques pas plus tard que le lendemain. On
25 faisait également un communiqué avec les grandes

1 décisions qui ont été prises. Si lui allait
2 chercher de l'information publique de cette sorte
3 pour partager avec des personnes, c'était lui qui
4 le faisait, mais ça ne venait pas, ça ne venait pas
5 d'aucune information privilégiée de ma part ou de
6 la part des membres du comité exécutif. On n'avait
7 pas cette information, on ne gérait pas cette
8 information à notre niveau.

9 Q. **[233]** Pages 151, 152 et je vous rappelle que lundi
10 passé parmi les passages que je vous lisais au
11 début de mon contre-interrogatoire vous disiez que
12 vous ne rencontriez pas les ingénieurs. À la page
13 151, 152, monsieur Lalonde nous dit :

14 [...] on a déjà eu deux ou trois
15 réunions où monsieur Zampino avait
16 assisté, ainsi que monsieur Bernard
17 Trépanier, pour parler des grands
18 principes, l'année qui s'en venait
19 puis les projets qui s'en venaient.

20 Et on va, j'ai demandé à madame Blanchette de nous
21 préparer des extraits du témoignage de monsieur
22 Lalonde à partir de la page 157. Alors, on va aller
23 à la ligne 7. Alors, si on va à la ligne 7, la
24 question de madame la juge, la présidente :

25 Q. **[360]** ... et vous en avez posé une

1 autre par-dessus...

2 Bon là, elle s'adressait plutôt à maître Gallant.

3 ... puis le témoin n'a pas eu le temps

4 de répondre. Et je serais très

5 intéressée de connaître la réponse. Et

6 la question était celle-ci : ces

7 comités, ces petites rencontres avec

8 monsieur Trépanier et monsieur Zampino

9 avaient lieu où et à quelle fréquence?

10 R. On n'en a pas eu beaucoup avec

11 monsieur Zampino. Je pense qu'on a eu,

12 de mémoire, trois rencontres. Pardon,

13 parce que dans le fond, monsieur

14 Trépanier avait toujours l'information

15 de façon générale, puis c'est même moi

16 qui avais insisté en disant :

17 « J'aimerais ça à un moment donné

18 qu'on ait une rencontre directement

19 avec monsieur Zampino pour pouvoir

20 éclaircir certains points, puis c'est

21 quoi les projets qui s'amènent » parce

22 que des fois on manquait un peu

23 d'information. Et je pense qu'une fois

24 on avait eu une rencontre à son bureau

25 à l'Hôtel de ville de Saint-Léonard,

1 parce que ce n'était pas très loin de
2 mon bureau et puis c'était un samedi
3 si ma mémoire est bonne.

4 Effectivement, vous avez témoigné lundi que le
5 samedi matin, de neuf heures (9 h 00) à treize
6 heures (13 h 00) de l'après-midi, vous étiez à
7 votre bureau de maire de l'arrondissement de Saint-
8 Léonard, c'est exact?

9 R. À tour de rôle, aux cinq semaines, généralement.

10 Q. **[234]** O.K. On continue :

11 Puis une ou deux reprises c'était dans
12 le coin de Saint-Léonard, dans un petit
13 restaurant sur la rue Jarry de
14 mémoire, je ne me souviens pas trop
15 exactement.

16 Est-ce que vous, vous vous en rappelez de ces deux
17 rencontres-là, et à quel restaurant?

18 R. Moi je me rappelle, honnêtement je ne me rappelle
19 pas d'avoir rencontré monsieur Lalonde dans un
20 restaurant. J'ai un souvenir d'avoir rencontré une
21 fois monsieur Lalonde à mon bureau, parce qu'on
22 pouvait venir sans rendez-vous le samedi matin.
23 Alors, fort probablement monsieur Trépanier savait
24 que j'étais de garde, comme on disait à Saint-
25 Léonard. C'était mon tour à Saint-Léonard, puis il

1 aura pu venir me rencontrer avec monsieur Lalonde.

2 Mais...

3 Q. **[235]** Pour le restaurant, vous...

4 R. Pour le restaurant, je n'ai pas de souvenir. Mais
5 est-ce qu'on...

6 Q. **[236]** Mais c'est possible? On va continuer.

7 R. Est-ce qu'on peut remonter à la question?

8 Q. **[237]** Ah, si vous voulez.

9 R. C'est ça. Juste remonter, là, je ne me rappelle pas
10 quelle ligne. Ici, peut-être. C'est ça. Là c'est
11 Michel Lalonde qui dit : « J'aimerais ça... » Il
12 parle à monsieur Trépanier, c'est ça?

13 Q. **[238]** Oui. Oui.

14 R. « J'aimerais ça à un moment donné
15 qu'on ait une rencontre directement
16 avec monsieur Zampino pour pouvoir
17 éclaircir certains points, puis c'est
18 quoi les projets qui s'amènent » parce
19 que des fois on manquait un peu
20 d'information.

21 Bon. Sur la deuxième partie de ce commentaire-là,
22 je peux bien comprendre qu'il peut vouloir avoir de
23 l'information sur des projets qui s'amènent. Comme
24 je vous dis, les PTI sont publics, ce n'est
25 sûrement pas moi qui allais lui donner des

1 informations sur les projets qui s'amènent. Et
2 quand il dit, dans la première ligne, « pour
3 pouvoir éclaircir certains points », je pense que
4 ça aurait été intéressant que le procureur pose une
5 question assez précise à savoir pouvoir éclaircir
6 quels points.

7 Q. **[239]** Mais ça, écoutez, ce n'est pas moi qui posais
8 les questions, puis on va se limiter à ce qui
9 est...

10 R. Mais je comprends. Je comprends. Sauf qu'on parle
11 d'un système, évidemment je sais où vous vous en
12 venez, là, on parle d'un système de partage de
13 contrats, là, mais je n'ai rien ici qui me dit
14 qu'il voulait me rencontrer pour discuter de
15 partage de contrats, là.

16 Q. **[240]** Ce qui est particulier, Monsieur Zampino,
17 dans ces rencontres-là, c'est que vous ne
18 rencontrez pas juste un ingénieur, l'ingénieur
19 Lalonde, que vous ne devriez pas rencontrer suivant
20 votre témoignage de lundi, mais que vous le
21 rencontriez en plus avec monsieur Trépanier qui
22 leur fait payer de l'argent comptant pour votre
23 parti, Union Montréal. C'est ça que je trouve très
24 curieux. Qu'est-ce que fait monsieur Trépanier dans
25 une rencontre pour discuter des projets futurs?

1 R. Moi, comme je vous dis, là, j'ai toujours dit à
2 monsieur Trépanier que je ne voulais pas avoir de
3 parade d'ingénieurs dans mon bureau. Je suis...

4 Q. **[241]** On en a une parade, là.

5 R. Oui. Bien, je suis, justement, je m'en allais dire,
6 je suis de garde un samedi matin, un samedi matin à
7 Saint-Léonard, où n'importe quel citoyen ou
8 n'importe qui peut venir sans rendez-vous. On parle
9 d'une rencontre où monsieur Trépanier accompagne
10 monsieur Lalonde à mon bureau. Je peux vous dire
11 que ça n'a pas duré longtemps, parce que j'ai
12 toujours une quinzaine de citoyens qui attendent.
13 Et il n'y avait aucune information qui a été
14 partagée à cette information. Et fort probablement,
15 j'ai même dit à monsieur Trépanier que « je n'aime
16 pas ce genre de rencontre, et c'est la dernière
17 fois que vous venez un samedi matin », parce qu'un
18 samedi matin on pouvait m'accéder facilement. On
19 pouvait m'accéder facilement sans rendez-vous, on
20 mettait dans le journal local de Saint-Léonard la
21 photo de l'élue qui était de garde de neuf heures
22 (9 h 00) à midi et demi (12 h 30), et n'importe qui
23 pouvait se présenter là. Au même titre, comme j'ai
24 mentionné à la Commission, je ne me rappelle pas en
25 quelle année monsieur Milioto est venu pour me

1 parler d'un dossier d'embauche d'un parent, d'un
2 ami, ou quelque chose comme ça. Alors, c'est comme
3 ça que ça s'est produit, mais il n'y a absolument
4 aucune information. Et je peux vous dire, quand
5 monsieur Lalonde dit : « J'aimerais bien rencontre
6 monsieur Zampino pour éclaircir certains points »,
7 c'est sûr que ce n'était pas pour parler d'un
8 système de partage de contrats, c'est hors
9 question.

10 Q. **[242]** J'étais convaincu que vous étiez pour me
11 répondre que ça ne concernait pas la collusion ni
12 des informations privilégiées. Où j'en suis, c'est
13 que c'est une rencontre, par contre, avec monsieur
14 Trépanier et monsieur Lalonde et ça, je pense que
15 dans l'optique des responsabilités que vous avez
16 comme président du comité exécutif, ce n'est pas
17 tout à fait normal. Alors, on va continuer ce
18 témoignage.

19 R. Hum hum.

20 Q. **[243]** En passant, les deux restaurants, vous dites:
21 « Je ne m'en rappelle pas », mais c'est bien
22 possible?

23 R. Je n'exclus pas qu'il y aurait pu avoir une autre
24 rencontre, mais je n'ai réellement aucun souvenir
25 d'avoir rencontré monsieur Lalonde dans un

1 restaurant. J'ai... écoutez, j'ai été à la Ville de
2 Montréal entre deux mille un (2001) et deux mille
3 huit (2008). Je me rappelle cette rencontre avec
4 monsieur Forcillo, je me rappelle quand monsieur
5 Trépanier a décidé d'amener monsieur Lalonde à une
6 rencontre de mes samedis matin qui sont supposés
7 d'être dédiés à mes citoyens et honnêtement, là, à
8 part de l'avoir vu à des cocktails bénéfices
9 organisés par le Parti, je ne pense pas avoir
10 rencontré seul et/ou avec monsieur Trépanier,
11 monsieur Lalonde.

12 Q. **[244]** Mais effectivement, Monsieur Zampino...

13 R. Les...

14 Q. **[245]** Oui, vous avez terminé?

15 R. Oui.

16 Q. **[246]** Effectivement, Monsieur Zampino, si on doit
17 croire monsieur Lalonde et que ces deux rencontres
18 additionnelles là se sont tenues dans un
19 restaurant, donc, ce n'est pas un samedi, ce n'est
20 pas à votre bureau de l'Hôtel de Ville, ça peut
21 être le samedi matin, mais c'est qu'il y avait une
22 rencontre d'organisée, si vous êtes dans un
23 restaurant avec ces deux mêmes personnes là?

24 R. Comme je vous dis...

25 Q. **[247]** Elles ne sont pas arrivées de façon

1 impromptue.

2 R. Comme je vous dis, là, moi, je n'ai pas de souvenir
3 de... c'est juste ça que je peux vous dire, là.

4 (12:07:59)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[248]** Vous n'avez pas de souvenir de comment il est
7 arrivé, mais vous avez un souvenir très précis de
8 ce que vous lui avez dit?

9 R. Quoi? Je n'ai pas compris le sens de ce que je...

10 Q. **[249]** Vous nous avez dit ce que vous lui aviez
11 dit...

12 R. Au moment où il est venu...

13 Q. **[250]** Oui.

14 R. ... à Saint-Léonard?

15 Q. **[251]** Oui.

16 R. Oui.

17 Q. **[252]** Mais vous ne vous souvenez pas comment la
18 rencontre a été organisée?

19 R. Cette rencontre...

20 Q. **[253]** Oui.

21 R. ... à Saint-Léonard, je vous l'ai dit comment elle
22 a été organisée. C'est que je suis de garde à
23 Saint-Léonard, les citoyens peuvent venir sans
24 rendez-vous et monsieur Trépanier se présente avec
25 monsieur Lalonde. Je suis à Saint-Léonard. En ce

1 qui a trait aux deux autres rencontres, je voudrais
2 bien vous dire que je me rappelle de la rencontre,
3 mais je n'ai pas de souvenir... je n'ai pas de
4 souvenir, actuellement, d'une autre rencontre dans
5 un restaurant sur la rue Jarry. On parle quand même
6 de deux mille un (2001), là.

7 Me DENIS HOULE :

8 Q. **[254]** Je comprends.

9 R. De deux mille deux (2002), je crois.

10 Q. **[255]** C'est ça. Monsieur Lalonde a expliqué qu'il
11 servait, si on veut, de courroie de transmission
12 entre monsieur Trépanier, Parti Union Montréal et
13 les firmes d'ingénieurs, il en a parlé d'une
14 douzaine, toutes les firmes qui faisaient à
15 Montréal faisaient partie du groupe collusionnaire
16 et qu'il s'échangeait des listes. Des listes sur
17 les noms des firmes qui devaient soumissionner dans
18 cet appareillage de collusion là et que la liste
19 s'échangeait entre monsieur Trépanier et lui. On va
20 aller à la page 161, s'il vous plaît, Madame
21 Blanchet, à la ligne 6. Bon, on va... encore une
22 question de vous, Madame, je vais la lire. Alors...
23 non, si vous voulez remonter, peut-être, là, pour
24 qu'on voit que c'est Madame la Présidente qui pose
25 la question, il me semble que j'ai vu ça, là. Non?

1 Bon, O.K., on va à la page 161. Ça nécessite de la
2 corruption de fonctionnaires:

3 « Est-ce que votre système de
4 collusion fonctionne, vous avez
5 corrompu des fonctionnaires, vous ou
6 monsieur Trépanier, je parle des
7 collusionnaires »?.

8 Sa réponse, à la ligne 6:

9 « Disons que comme je le disais au
10 début du processus, monsieur Trépanier
11 remettait la liste, je ne sais pas à
12 qui, mais il me disait: « Bon, je vais
13 voir monsieur Zampino puis on s'occupe
14 de ça ». Ça fait que ça, je n'ai
15 jamais su à qui la liste allait
16 autrement dit ».

17 Bon, ce n'est pas une réponse qui est des plus
18 limpides, mais on constate, de par cette réponse-là
19 qu'il y avait des échanges de listes pour le
20 système collusionnaire et entre autres, monsieur
21 Trépanier a parlé encore de vous. Autrement dit, il
22 vous consultait avec les listes.

23 R. Monsieur Lalonde a fait part de beaucoup de
24 discussions qu'il a eues avec monsieur Trépanier où
25 monsieur Trépanier faisait... mon nom. Je peux vous

1 en lire... à la question, là, vous êtes à la
2 question 373. À la question 326, il dit, je le
3 cite...

4 Q. **[256]** Non, Monsieur Zampino, je ne veux pas rentrer
5 là-dedans. Moi, là, commencer à m'obstiner...

6 R. Mais est-ce que... d'abord, d'abord, ce que je vous
7 dis... d'abord ce que je vous dis...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[257]** Non, mais c'est maître Houle qui pose les
10 questions.

11 Me DENIS HOULE :

12 Q. **[258]** Si la Commission s'intéresse à vos propres
13 questions, là, ils le diront. Moi, ça ne
14 m'intéresse pas. Moi, je veux aller dans le
15 processus là que j'ai préparé pour vous contre-
16 interroger.

17 R. Oui, mais si vous me posez une question puis vous
18 ne voulez pas mes réponses...

19 Q. **[259]** Bien, vous avez répondu.

20 R. Alors... j'ai répondu?

21 Q. **[260]** Vous niez que les listes vous soient... vous
22 niez, Monsieur Zampino, que les listes vous soient
23 données et que monsieur Trépanier vous consulte sur
24 ces listes-là.

25 R. Il me semble que c'était déjà clair, je l'ai déjà

1 mentionné. Et monsieur Trépanier faisait souvent
2 mon nom à mon insu. C'est ce qu'il n'a pas arrêté
3 de dire à tous les ingénieurs qui sont venus
4 témoigner. Alors, c'est un témoignage de la part de
5 ces personnes-là, qui est basé fondamentalement sur
6 du oui-dire et sur des hypothèses. Quand quelqu'un
7 dit: « Bien, je pense qu'il parle à monsieur
8 Zampino parce qu'il a une proximité », ou « On le
9 voyait qu'il était près de monsieur Zampino » ou
10 bien « Il me dit qu'il allait consulter monsieur
11 Zampino » ou « Ma perception, c'est que son patron
12 était monsieur Zampino », alors, ce sont des
13 perceptions, c'est du oui-dire, on aurait pu poser
14 la question directe aux ingénieurs: «est-ce que
15 vous avez, vous, ingénieurs parlé directement à
16 monsieur Zampino d'un système de partage de contrat
17 ou d'un système de ristourne. » On n'a pas posé
18 cette question, on l'a posée, je pense maître
19 Crépeau l'a posée à François Perreault lors d'une
20 rencontre qu'il a eu dans mon bureau où on lui pose
21 directement la question.

22 Q. **[261]** Je vais y revenir à monsieur Perreault
23 tantôt.

24 R. On lui pose directement la question, puis on lui
25 dit: «Est-ce que vous avez parlé de système de

1 partage,» il dit: «jamais.» «Est-ce que vous avez
2 parlé de financement électoral,» il dit: «non.»
3 «Est-ce que vous avez parlé de système de
4 ristourne,» il dit: «non.» Alors pour le reste,
5 c'est, c'est du oui-dire, c'est, c'est ça que j'ai
6 dans le témoignage, qu'est-ce que je peux vous dire
7 de plus là, moi j'ai pas parlé à ces ingénieurs
8 d'aucuns systèmes de partage de contrats, ni de
9 système de ristourne.

10 Q. [262] C'est ça que vous me répondez, ça fait depuis
11 quatre (4) jours que vous témoignez, c'est votre
12 cinquième journée, ça fait plusieurs fois que je
13 l'entends, alors c'est pour ça que j'aimerais mieux
14 que vous répondiez directement et correctement à la
15 question que je pose et pas partir comme ça sur une
16 réponse qui dure cinq (5) minutes, on perd le temps
17 de la commission.

18 Vous avez été questionné par ma consoeur
19 sur la présence et les interventions de monsieur
20 Marcil et certaines recommandations que vous auriez
21 faites pour qu'il soit d'avantage actif au niveau
22 de l'attribution des contrats et qu'il soit, vous
23 avez nié évidemment, qu'il soit d'avantage présent
24 sur les comités de sélection. Je voudrais vous,
25 rapporter les propos de monsieur Lalonde sur le

1 rôle de monsieur Marcil. Alors on va aller Madame
2 Blanchette, à la page 162 s'il-vous-plaît. Alors on
3 va commencer au début de la page, Monsieur Zampino.

4 Ça fait qu'au début, ça a commencé
5 comme ça et par la suite, il y a
6 monsieur Robert Marcil qui était
7 intervenu dans le dossier parce qu'il
8 était comme un peu responsable des
9 comités, des comités de sélection.
10 Notamment dans ce secteur là des
11 infrastructures. C'est quoi son rôle
12 exact quand vous avez eu affaires avec
13 monsieur Marcil. C'est parce que comme
14 il était en charge d'un département au
15 niveau réalisation puis des appels
16 d'offres proprement dit, bien
17 évidemment il était en mesure de
18 pouvoir s'occuper des choix des
19 membres du comité de sélection et de
20 pouvoir acheminer l'information à qui
21 de droit.

22 La question.

23 Êtes-vous au courant si monsieur,
24 avez-vous déjà eu des contacts par
25 rapport à ça directement, vous avec

1 monsieur Robert Marcil dans un premier
2 temps.

3 Réponse ligne dix-neuf (19).

4 Disons que monsieur Trépanier à partir
5 du moment où il c'était entendu avec
6 monsieur Marcil pour jouer ce rôle là,
7 il est arrivé à l'occasion qu'on avait
8 des rencontres avec monsieur Trépanier
9 et monsieur Marcil pour discuter un
10 peu des projets et de ce qui s'en
11 venait. On comprendra que monsieur
12 Marcil était aussi au fait des
13 programmes.

14 On va plus loin Madame Blanchette, page suivante
15 L'immobilisation des projets, donc, ça
16 permettait d'arrimer, d'arrimer
17 l'information et puis aussi ça lui
18 permettait de mieux se préparer pour
19 la suite des appels d'offres et des
20 comités de sélection. Avez-vous déjà
21 été témoin d'une remise d'argent à
22 monsieur Marcil.

23 Question de maître Gallant, la réponse.

24 Dans un cas c'est moi-même qui est
25 fait une remise d'argent, mais de

1 façon générale, monsieur Trépanier,
2 Votre ami Trépanier dont on parle.

3 Monsieur Trépanier m'avait dit:
4 «écoute on s'occupe de monsieur Marcil
5 comme tel.» Puis il m'avait dit:
6 «écoute d'après moi» il dit:
7 «probablement que ça sera environ cinq
8 milles dollars (5 000\$). Cinq milles
9 dollars (5 000\$) par comité de
10 sélection ou par événement.» Il ne
11 m'avait pas précisé plus que ça.

12 Si on continue un peu, oui, arrêtez là, alors ligne
13 15.

14 Mais dans mon cas à moi, c'est arrivé
15 pour un dossier dans l'est de Montréal
16 où j'étais moi-même comme firme
17 interpellé et puis monsieur Trépanier
18 m'avait dit: «écoute ça va peut-être
19 prendre un petit montant de deux
20 milles dollars (2 000\$) pour un des
21 membres du comité de sélection.» Puis
22 il m'avait dit: «tu le remettras à
23 Robert, il va s'occuper de ça.» Ça
24 fait que c'est la fois où j'avais
25 remis un montant d'argent à monsieur

1 Marcil.

2 Vous continuez un peu Madame Blanchette.

3 Vous savez que c'est assez lourd de
4 conséquences de dire des choses comme
5 ça alors je vous demanderais d'être
6 plus précis dans quelle circonstance,
7 aux alentours de quelle année, sur
8 quel projet. On parle du projet Clichy
9 à l'arrondissement Pointe-aux-
10 Trembles.

11 Et on va continuer à peu près à la ligne dix.

12 Alors et donc sur ce comité là c'est
13 en fonction de ce projet là que
14 monsieur Trépanier m'avait demandé, il
15 dit: «regarde, il y a un des membres
16 du comité.» Bon il dit: «si tu veux
17 apporter deux milles dollars (2 000\$)
18 à monsieur Marcil, il va s'occuper de
19 ce membre là.» J'ai dit OK, parfait je
20 vais faire ça, puis il dit: «on en
21 tiendra compte dans tes affaires.» Ça
22 n'a pas été plus compliqué que ça.

23 Et si on continuait pour les cinq milles dollars
24 (5 000\$), pour les cinq milles dollars (5 000\$),
25 monsieur, excusez-moi. Pour les cinq milles dollars

1 (5 000\$) monsieur Lalonde explique que c'était pour
2 être payé à même les montants comptants ou qu'il
3 était pour en tenir compte à même les montants
4 comptants qu'il remettait à Union Montréal.

5 C'est ça l'essence du témoignage de
6 monsieur Lalonde concernant le rôle de monsieur
7 Marcil, que certains témoins ont dit comme étant
8 une personne que vous, pour laquelle vous avez
9 insisté qu'il soit présent sur les comités de
10 sélection. Et là on voit que en plus par ce témoin
11 là, Lalonde, qu'il est rémunéré pour faire son
12 travail sur les comités de sélection.

13 R. Je pense que vous avez accès à mon témoignage, j'ai
14 clairement dit que je n'ai jamais insisté pour que
15 monsieur Marcil soit membre d'un comité de
16 sélection. C'est ça que j'ai dit dans mon
17 témoignage.

18 Q. **[263]** On va aller voir...

19 (12:18:11)

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[264]** Et contredit, par ailleurs, par Claude, par
22 monsieur Léger, qui dit que vous avez fait une
23 tentative.

24 R. J'avais mentionné que... à Claude Léger, je lui
25 avais fait part de certains commentaires faits par

1 des directeurs d'arrondissement...

2 Q. **[265]** Monsieur Robert, je parle de Robert Marcil,
3 là.

4 R. Oui. Et je vous ai...

5 Q. **[266]** Monsieur Léger dit que lui nous a dit que
6 vous avez fait une invitation à le choisir.

7 R. Oui. Et moi je vous dis que je ne l'avais pas fait,
8 effectivement.

9 Me DENIS HOULE :

10 Q. **[267]** On va aller voir, maintenant, le témoignage
11 de monsieur Perreault du douze (12) mars deux mille
12 treize (2013). Je ne ferai pas le même exercice
13 qu'on vient de faire, je trouve que c'est trop
14 lourd, puis je vois le temps qui file, mais je vous
15 résume son témoignage, pages 280 et 281, alors
16 qu'il voulait que la firme Genivar ait des contrats
17 à la Ville de Montréal depuis que l'équipe
18 Tremblay-Zampino était en place.

19 Alors, il a demandé de vous rencontrer, et
20 il vous a rencontré à son bureau... à votre bureau,
21 excusez-moi, à l'hôtel de ville, avec un de ses
22 collaborateurs, un autre vice-président de Genivar,
23 monsieur Lortie. Vous en rappelez-vous?

24 R. Oui.

25 Q. **[268]** Il fixe ça probablement, à peu près en deux

1 mille quatre (2004), deux mille cinq (2005). Il
2 était hésitant au niveau de la date, mais il parle
3 des années deux mille quatre (2004) ou deux mille
4 cinq (2005). Mais vous vous rappelez de la
5 rencontre.

6 R. Je ne me rappelle pas la date exacte, mais c'est...
7 Ça peut être dans ces eaux-là, oui.

8 Q. **[269]** Oui. Il a décrit comme l'atmosphère comme
9 étant froide. Avec ce que vous disiez lundi, c'est
10 correct. C'est-à-dire que vous ne vouliez pas avoir
11 de parade, sauf que vous l'avez rencontré.
12 Contrairement à ce que vous disiez lundi.

13 R. J'ai déjà mentionné, dans mon témoignage, que
14 parfois je peux être à une activité de financement
15 où on rencontre des personnes, et puis, bon, lors
16 d'une petite discussion on dit, « Monsieur Zampino,
17 est-ce qu'on pourrait vous rencontrer? » Moi, ce
18 que j'évitais, ce que je voulais surtout éviter,
19 c'est que monsieur Trépanier, qui s'occupait de
20 financement, faisait la parade dans mon bureau avec
21 des gens qui avaient financé le parti.

22 Je ne dis pas que Genivar n'avait pas
23 financé le parti, mais la demande m'est faite
24 directement, on aurait pu me parler de projets
25 quelconques, il y avait quelque chose qu'ils

1 voulai^{ent} me soulever, et puis j'ai accepté, tout
2 bonnement, de les recevoir à mon bureau, et c'était
3 une petite rencontre. Ce genre de rencontre, c'est
4 peut-être pour cette raison qu'il l'a qualifiée de
5 froide, là, je n'ai pas beaucoup de temps pour ce
6 genre de réunion.

7 Q. **[270]** Et, comme monsieur Lalonde, la personne qui
8 les a contactés après, c'est monsieur Trépanier.
9 Après les avoir rencontrés. C'est ce qu'il dit.

10 R. Je ne me rappelle pas d'avoir compris ça dans le
11 témoignage, mais ça se peut, oui.

12 Q. **[271]** O.K. On va aller voir, maintenant, un autre
13 témoin.

14 R. Dans le fond, ce qu'ils ont dit, là, c'est monsieur
15 Trépanier qui décidait, mais monsieur Trépanier
16 décidait. Mon impression que c'est... C'est qu'il
17 n'y a pas grand-chose qui se passe au bureau de
18 monsieur Zampino. Je pense que c'est ça qu'ils ont
19 dit.

20 Q. **[272]** Monsieur Cadotte. Témoignage du quatorze (14)
21 mars deux mille treize (2013), page 252. Je vois
22 que vous avez des transcriptions avec vous, vous
23 êtes toujours aussi bien préparé. Alors, page 252 :

24 Bernard Trépanier

25 m'a confié être

1 très près de monsieur Zampino.

2 R. Est-ce que... Est-ce qu'on peut le voir à l'écran?

3 Est-ce que c'est possible?

4 Q. **[273]** Oui, on peut... On peut le voir, mais ça va
5 être très long. C'est pour ça que je vous pose des
6 questions directement, vous l'avez devant vous.

7 R. Ah bien si... O.K.

8 Q. **[274]** Toujours à la page 252 :

9 Donc, c'était assez clair que ce
10 que... les demandes qui pouvaient
11 venir de monsieur Trépanier

12 fin de la phrase,

13 provenaient du bureau de monsieur
14 Zampino.

15 Vous voyez ça dans le texte que vous avez devant
16 vous? Page 262.

17 R. Peut-être, là...

18 Q. **[275]** 252, excusez.

19 R. Le numéro de la question?

20 Q. **[276]** Ah, je n'ai pas ça. Je n'ai pas les détails.

21 R. Vous n'avez pas ça? O.K.

22 Q. **[277]** Je n'ai pas les détails. Je n'ai pas fait
23 l'exercice que monsieur Lachance a fait avec
24 monsieur Sauriol, et que j'ai fait...

25 R. Très bien..

1 Q. [278] Alors, encore une fois, c'est du oui-dire,
2 comme, pour prendre votre expression.

3 R. Oui, mais la question c'est quoi?

4 Q. [279] Je viens de lire des passages d'extraits du
5 témoignage de monsieur Cadotte qui dit que c'est
6 clair que les demandes de monsieur Trépanier sont
7 gérées, ça vient de vous?

8 R. Oui.

9 Q. [280] C'est ça la question?

10 R. Bon, ce que...

11 Q. [281] Vous me dites que c'est du oui-dire
12 probablement?

13 R. Bon, Monsieur le Commissaire, Madame la Présidente,
14 je dois, vous l'avez, je dois lire exactement
15 qu'est-ce qu'il dit, il dit, donc :

16 [...] C'était assez clair que ce
17 que... les demandes qui pouvaient
18 venir de monsieur Trépanier.

19 Vous avez dit « venaient de monsieur Trépanier »,
20 il dit « pouvaient venir ». Je veux dire,
21 provenaient du bureau de monsieur Zampino et
22 immédiatement à la prochaine question :

23 [...] c'était connu, c'était... je
24 veux dire, les... c'était deux
25 personnes qui étaient ensemble,

1 monsieur... à ma connaissance,
2 monsieur Trépanier était impliqué
3 aussi à St-Léonard. Monsieur Trépanier
4 parlait souvent de monsieur Zampino.

5 O.K. Il continue :

6 Avez-vous déjà remis l'argent
7 personnellement à monsieur Zampino?

8 Il ne répond pas. À la question suivante :

9 Dans mon esprit c'est disons que ça
10 pouvait originer de monsieur Zampino.

11 Alors, si ce n'est pas des perceptions puis c'est
12 du ouï-dire je ne sais pas qu'est-ce que c'est.

13 Encore une fois, on aurait pu poser la
14 question directe à monsieur Cadotte, est-ce que
15 vous avez parlé d'un système de ristourne de trois
16 pour cent (3 %) ou d'un système de partage de
17 contrats avec monsieur Zampino. Et il me semble que
18 la question aurait été très claire, oui ou non.

19 Alors, on parle de perceptions, je suis
20 obligé de dire que c'est du ouï-dire, c'est ça que
21 je vous dis depuis le début.

22 Q. **[282]** On va aller à ma prochaine question. Ma
23 prochaine question c'est le deux cent mille dollars
24 (200 000 \$) qui a été demandé par votre ami
25 monsieur Trépanier à SNC-Lavalin, à monsieur Yves

1 Cadotte. Page 260, si vous voulez regarder les
2 transcriptions.

3 Alors, il dit qu'il aurait eu un cent
4 vingt-cinq mille dollars (125 000 \$), un seul
5 versement, page 260, un seul versement de cent
6 vingt-cinq mille dollars (125 000 \$) qu'il est allé
7 porter à monsieur Trépanier à votre bureau
8 d'élection d'arrondissement. Il a remis l'enveloppe
9 à monsieur Trépanier, il a expliqué dans son
10 témoignage qu'il avait mis ça dans sa mallette puis
11 il est allé dans son coffre d'automobile, puis il a
12 mis dans son coffre d'automobile.

13 Et qu'à ce moment-là vous étiez en réunion,
14 Monsieur Zampino, et que monsieur Lalonde vous a
15 salué, monsieur Cadotte, excusez-moi, vous a salué
16 de la main. Vous vous rappelez de ça?

17 R. Je ne me rappelle pas qu'il m'a salué de la main.
18 Mais je me rappelle de l'événement, puis j'avais lu
19 également le témoignage de ce que monsieur Cadotte
20 a dit et de ce que monsieur Trépanier a dit. Moi
21 j'étais en réunion au comité électoral de Saint-
22 Léonard parce qu'on était en période électorale
23 avec mes autres élus et l'équipe, l'équipe
24 d'organisation.

25 J'ai compris que monsieur Trépanier a donné

1 rendez-vous à monsieur Cadotte dans le bout de
2 Saint-Léonard parce qu'il était à Saint-Léonard au
3 local électoral, ils se sont rencontrés à quelque
4 part à l'extérieur du local, il paraît que selon
5 les dires de ces personnes qu'il y a eu un échange
6 d'argent dans l'auto. Là, je ne me rappelle pas si
7 c'était dans l'auto de monsieur Cadotte ou dans
8 l'auto de monsieur Trépanier que monsieur Trépanier
9 a mis l'argent dans sa valise d'automobile et que
10 monsieur Trépanier a demandé à monsieur Cadotte
11 s'il voulait rentrer dans le comité électoral pour
12 venir saluer, me saluer.

13 Monsieur Cadotte a dit qu'il voyait que
14 j'étais en réunion au fond de la salle avec
15 d'autres personnes, alors, il ne s'est pas avancé,
16 il voyait que j'étais occupé et puis il a tout
17 simplement salué en faisant un signe de la main. Je
18 me rappelle de l'avoir vu et c'est ça qui s'est
19 passé ce jour-là.

20 Q. **[283]** Alors, vous allez évidemment me répondre que
21 vous ignoriez qu'il apportait cent vingt-cinq mille
22 (125 000) comptant?

23 R. Tout à fait.

24 Q. **[284]** Sauf que l'événement comme tel, ce fait-là
25 est confirmé par votre témoignage aujourd'hui,

1 qu'il se soit rendu cette journée-là pendant que
2 vous étiez en réunion et qu'il rencontre monsieur
3 Trépanier. Ce que vous nous dites ça confirme cette
4 partie-là du témoignage de monsieur Cadotte?

5 R. Ce que je peux vous confirmer c'est que je me
6 rappelle j'avais vu monsieur Cadotte rentrer, il
7 était à l'entrée du local, puis c'était mettons un
8 local comme ça, on était à une table au fond, au
9 fond de la salle. Il me voit. Je pense que monsieur
10 Trépanier aurait voulu qu'il vienne me saluer, il
11 voyait que j'étais en réunion, il ne voulait pas me
12 déranger, il m'a tout simplement salué par la main.
13 Je l'ai salué et j'ai poursuivi dans ma réunion.

14 Q. **[285]** Page 281, 282, 283, je résume, si vous voulez
15 regarder vos transcripts qui sont devant vous et
16 qui sont soulignés?

17 R. Toujours pour monsieur Cadotte.

18 Q. **[286]** Toujours pour monsieur Cadotte. Alors, je
19 vous résume ce que j'ai écrit sur ce qu'il disait :

20 R. Michel Lalonde jouait le rôle de
21 porte-parole de monsieur Trépanier
22 dans le processus d'octroi des
23 contrats.

24 R. Il y avait un système [...]
25 organisé par monsieur Trépanier qui

1 était au coeur de ça...

2 J'ai mis trois points de suspension, donc dans une
3 phrase un peu plus loin ou à la fin de cette
4 phrase-là :

5 ... que ça originait de monsieur
6 Zampino [...]

7 Alors, vous allez me répondre tantôt que c'est
8 faux, comme vous l'avez fait tantôt.

9 R. Et comme dans l'ensemble de ces autres
10 commentaires, c'est du oui-dire puis c'est des
11 perceptions.

12 Q. **[287]** O.K. Page... Attendez un petit peu que je me
13 retrouve. Alors, c'est le lendemain. On est rendu
14 au dix-huit (18) mars. Là on était, son témoignage
15 le dix-sept (17) mars, qui se poursuit, monsieur
16 Cadotte, le dix-huit (18) mars. Pages 93 et 94. Et
17 ça répond à une question que monsieur Lachance vous
18 a posée ce matin.

19 Alors, il nous dit à ces pages-là
20 « qu'après le départ de monsieur Zampino, en
21 juillet deux mille huit (2008), la collusion a
22 cessé. Les appels d'offres en libre concurrence ont
23 commencé de plus en plus vers la fin de deux mille
24 huit (2008). » Et monsieur Lachance vous disait :
25 « Est-ce que, de façon concomitante avec votre

1 départ, est-ce que la collusion a cessé? » Il y a
2 un témoin qui a répondu pour vous, et c'est
3 monsieur Cadotte.

4 R. Et votre question? Je n'ai pas compris.

5 Q. **[288]** Est-ce que vous contredisez monsieur Cadotte?
6 Est-ce qu'il a menti?

7 R. À l'effet que? Je n'ai pas compris la question.

8 Q. **[289]** O.K. Qu'en conséquence de votre départ en
9 juillet deux mille huit (2008), la collusion a
10 cessé.

11 R. Je ne peux pas absolument répondre à savoir quand
12 est-ce que ce système qu'ils ont mis de l'avant a
13 débuté ou a cessé. Je n'ai pas fait partie de ce
14 système-là, alors comment je peux contredire
15 monsieur Cadotte qui vient dire qu'un système de
16 collusion qui a été mis sur pied par ces
17 ingénieurs-là a terminé à une telle date quand je
18 n'ai absolument aucune implication dans ce système-
19 là? Alors, je ne peux pas le contredire.

20 Q. **[290]** Et vous ne trouvez pas aussi surprenant que
21 monsieur Trépanier ait quitté sa fonction non
22 officielle de directeur des finances peu de temps
23 après votre départ, je pense que c'est en début de
24 deux mille neuf (2009)? Donc, il n'était plus
25 utile, ni pour le parti, et la collusion ne

1 fonctionnait plus.

2 R. Moi j'ai quitté, Madame la Présidente, le deux (2)
3 juillet officiellement, en deux mille huit (2008).
4 Et ma compréhension c'est que Bernard Trépanier
5 continuait à faire du financement pour Union
6 Montréal jusqu'aux élections à la fin deux mille
7 neuf (2009).

8 Q. **[291]** Justement, lorsque monsieur Trépanier a été
9 en quelque sorte congédié par le maire Tremblay en
10 deux mille six (2006), j'ai posé en contre-
11 interrogatoire cette question-là à monsieur
12 Trépanier qui m'a répondu que c'était à la
13 connaissance du maire Tremblay, et avec votre
14 assentiment, qu'il continuait ses opérations comme
15 directeur non officiel des finances du parti Union
16 Montréal, même s'il n'était plus dans les locaux
17 d'Union Montréal. Est-ce qu'il a menti monsieur
18 Trépanier quand il a dit que vous étiez d'accord
19 pour qu'il continue cette fonction-là?

20 R. Ce n'était pas à moi à être d'accord ou en
21 désaccord. Ce que je savais et ce que l'ensemble
22 des élus d'Union Montréal savaient, c'est que
23 monsieur Trépanier continuait à s'occuper du
24 financement pour le parti Union Montréal, et il l'a
25 fait jusqu'aux élections de deux mille neuf (2009).

1 Q. [292] Quand votre grand ami, parce que je retiens
2 de votre témoignage depuis quatre jours et demi que
3 vos grands amis au niveau de la Ville de Montréal,
4 il y a monsieur Sauriol et il y a monsieur Accurso.
5 Monsieur Sauriol, à la fin de son témoignage, quand
6 il dit que vous êtes l'homme le plus puissant de la
7 Ville de Montréal, c'est votre grand ami qui dit
8 ça, il n'a sûrement pas inventé ça?

9 R. Je suis président du comité exécutif. On a une
10 structure à la Ville de Montréal où il y a un
11 maire, il y a un président de comité exécutif, il y
12 a un comité exécutif, il y a un conseil municipal,
13 un conseil d'agglomération. Et on a un directeur
14 général qui s'occupe de l'ensemble de la fonction
15 publique. Ce sont ses mots. Moi je n'attache aucune
16 importance à ces propos. J'ai toujours travaillé à
17 la Ville de Montréal en symbiose avec le maire de
18 Montréal que j'ai toujours respecté au plus haut
19 point. On a eu une très bonne relation ensemble, on
20 a bâti cette nouvelle ville ensemble et puis il n'y
21 avait pas, à Saint-Léonard... à Montréal,
22 proprement dit, ce qu'on peut appeler l'homme le
23 plus puissant. Le maire de Montréal est le maire de
24 Montréal. C'est lui, évidemment, la tête dirigeante
25 de cette administration, pas juste par la loi, mais

1 dans les faits et puis il m'a accordé des
2 responsabilités importantes pour diriger un comité
3 exécutif et mon rôle principal comme président du
4 comité exécutif, moi, je suis le chien de garde des
5 engagements électoraux d'un parti politique qui
6 test à la tête de cette administration.

7 Alors, je suis là pour m'assurer que
8 l'ensemble de nos engagements puisse se transformer
9 en décision et c'est moi qui est en lien, avec,
10 exemple, le directeur général, pour que lui, avec
11 l'ensemble de ses directeurs, l'ensemble de ses
12 vis-à-vis, puisse amener de l'avant l'ensemble des
13 décisions qui sont, dans le fond, le reflet des
14 engagements de l'administration. C'est ça mon rôle
15 et je le fais avec onze (11) élus au comité
16 exécutif qui inclut le maire, je le fais avec
17 soixante-quatre (64) élus qui est le conseil
18 municipal et avec le conseil d'agglomération.
19 Alors, c'est ça mon rôle comme président du comité
20 exécutif.

21 Q. [293] Je vous ai laissé répondre longuement, ça
22 fait plusieurs fois que j'entends cette réponse-là,
23 c'est pour ça que je vous demande, essayez donc de
24 répondre, là. Si, Madame, vous me permettez, j'en
25 ai pour cinq minutes, mais si on y va d'une façon

1 concise.

2 Alors, vous dites que vous êtes en symbiose
3 avec le maire de Montréal, mais votre grand ami,
4 monsieur Rosaire Sauriol, n'a pas parlé du maire de
5 Montréal comme étant l'homme le plus puissant de la
6 Ville, mais de vous. Alors, peu importe ce que vous
7 venez de me répondre pendant deux, trois minutes,
8 ce n'est pas ça que votre ami a dit.

9 R. Mais ce sont ses mots, ce ne sont pas les miens.

10 Q. **[294]** Oui, ce sont ses mots. Ce que je rapporte,
11 c'est l'ensemble des témoignages que la Commission
12 et toutes les personnes qui sont ici et moi avons
13 entendus. Je veux juste vous poser une question
14 parce que Madame la Présidente a touché à ça hier.
15 Les rapports internes 38P-486, je pense... rapports
16 interne, là, de deux mille six (2006)... celui de
17 deux mille six (2006) et la lettre de novembre deux
18 mille six (2006), je pense que c'est ça la cote,
19 38P-486, là, Me LeBel, alors, de Denis Savard à
20 Claude Léger et Madame la Présidente vous a dit:
21 « Oui, mais là vous dites c'est à monsieur Léger
22 d'apporter ces documents-là au comité exécutif ».

23 Moi, je comprends de votre témoignage que
24 vous admettez qu'il vous en a parlé, un mercredi
25 matin, avant la tenue officielle, l'ouverture

1 officielle du comité exécutif, c'est exact?

2 R. Je me rappelle qu'il m'avait fait part de ce
3 rapport qu'il avait reçu et que lui avait commandé.
4 C'était adressé à lui personnellement et
5 confidentiellement par le vérificateur interne qui
6 relève... qui relève, évidemment, du directeur
7 général, c'est ça.

8 Q. **[295]** Mais il parlait, à ce moment-là, au président
9 du comité exécutif, c'est-à-dire monsieur Zampino,
10 comme vous vous appelez souvent vous-même et il n'y
11 a rien qui vous empêchait de prendre le document,
12 de l'amener au comité exécutif, présidé par le
13 maire de Montréal, le maire Tremblay, et d'en
14 informer immédiatement, peut-être une demi-heure
15 plus tard, autant le maire que les onze (11)
16 membres, je pense, que vous nous avez répété, du
17 comité exécutif, il n'y a rien qui vous empêchait
18 de faire ça.

19 R. Ce rapport, je répète, a été adressé à Claude
20 Léger. Quand je le rencontre dans mes réunions du
21 mercredi, avant les réunions du comité exécutif, on
22 discute d'une série de dossiers. Monsieur Léger n'a
23 pas apporté ce dossier... mettons, comme le dossier
24 de discussion de l'heure, il me dit, entre autres,
25 parce qu'on parle beaucoup de dossiers: « J'ai reçu

1 ce rapport », on a parlé peut-être une dizaine de
2 minutes, d'ailleurs, même dans le témoignage de
3 Claude Léger, il ne se rappelle pas beaucoup le
4 genre de discussion qu'il a eu avec moi, il ne se
5 rappelle même pas s'il m'avait remis le document ou
6 il ne m'avait pas remis le document. Je peux vous
7 dire qu'il ne m'a pas remis le document parce que
8 c'est un document confidentiel adressé au directeur
9 général. On en a parlé. On ne parle pas, dans ce
10 document, je répète, de collusion. Ce qu'on dit,
11 dans ce document c'est que il y a des, il y a
12 clairement des, il y a clairement des
13 préoccupations à l'effet que le marché à Montréal
14 devient de plus en plus non concurrentiel, en
15 fonction d'une, d'un nombre limité de personnes, je
16 pense que, je me rappelle pas le nombre, le nombre
17 limité de personnes, évidemment qui, qui
18 soumissionnent à Montréal. Claude Léger avait
19 mentionné aussi qu'on parlait d'une trentaine de
20 personnes, d'une quarantaine de personnes. Ma
21 première réaction à ce document qui est adressé à
22 Claude Léger, c'est de dire, c'est quoi les, c'est
23 quoi la recommandation, qu'est-ce qu'on fait,
24 qu'est-ce qu'on fait pour mettre en oeuvre
25 évidemment les recommandations pour que ces indices,

1 ces indices qui peuvent, qui peuvent amener à une
2 collusion puissent être enrayés. Et puis c'est ça
3 qu'on fait.

4 Au moment où il me montre ça, je pense que
5 c'est au moment du rapport, du rapport du mois de
6 novembre et puis il me dit, il me dit: «on a une
7 série de recommandations», moi je dis: «il faut
8 absolument aller de l'avant, envoyons-ça également
9 au comité de vérification et donnons suite au
10 document.»

11 Alors, ce... je ne voudrais pas dans les
12 déclarations que je fais aujourd'hui ou que j'ai
13 fait hier me dissocier de toute responsabilité dans
14 un dossier comme celui là. Je vous dis tout
15 simplement le fonctionnement à la ville.

16 Le comité exécutif souvent demande des
17 rapports aux fonctionnaires, quand c'est demandé
18 par le comité exécutif, ces rapports sont adressés
19 aux membres du comité exécutif et déposés au comité
20 exécutif et traités par le comité exécutif.

21 On a ici un vérificateur interne qui relève
22 de Claude Léger, qui lui soumet un rapport, il m'en
23 parle, c'est assez sérieux pour que je dise:
24 «écoutez il faut mettre en marche des
25 recommandations».

1 J'ai le rapport du mois de novembre deux
2 mille neuf (2009) qui me dit clairement quels sont
3 l'ensemble des recommandations suite au constat, je
4 dis: «qu'on les envoie au comité, au comité de
5 vérification.» Et il y a des dates précises de, de,
6 y'a pas juste des recommandations, y'a des dates
7 précises avec des noms, des dates de mise en oeuvre
8 pour chacunes des recommandations. Dont la
9 recommandation la plus importante est la
10 recommandation quatorze (14) où on dit clairement
11 nous allons poser les actions suivantes, quatre
12 items, mettre en place une unité d'estimation des
13 coûts qui verra à identifier les tendances du
14 marché, vérifier auprès d'organismes externes,
15 exemple le bureau de la concurrence, les plaintes
16 ou enquêtes en cours sur nos entrepreneurs, mettre
17 en place une unité de contrôle de qualité qui verra
18 à faire la vérification interne de la réalisation,
19 mettre en place un formulaire d'engagement de non
20 collusion signé par l'entrepreneur avec une date
21 claire de mise en oeuvre.

22 (12:46:45)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Maître.

25 R. Au trente et un (31) mai deux mille sept (2007).

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Excusez-moi, monsieur Zampino,

3 R. Et le responsable c'est monsieur Gilles Robillard.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Monsieur Zampino, je m'excuse Monsieur Zampino, moi

6 j'ai complètement perdu votre question Maître

7 Houle.

8 Me DENIS HOULE:

9 Pardon?

10 LA PRÉSIDENTE :

11 J'ai complètement perdu votre question.

12 Me DENIS HOULE:

13 Parce qu'avec la réponse qu'il donne je comprends.

14 Ma question.

15 M. ZAMPINO:

16 Oui, mais si vous voulez pas entendre. Madame la

17 Présidente, j'essaye tout simplement de vous dire

18 qu'est-ce qui se passe, si on veut pas l'entendre,

19 ben.

20 Me DENIS HOULE:

21 Je vais vous poser.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Me semblait que la question était assez simple.

24 Me DENIS HOULE:

25 Oui, je vais continuer avec une question tout aussi

1 simple et j'achève Madame. Quel était votre intérêt
2 personnel ou en tant que président du comité
3 exécutif à ne pas dévoiler l'existence de cette
4 lettre là que vous dites confidentielle mais mon
5 doux, c'est votre directeur général avec vous puis
6 le comité exécutif puis le maire, y'a pas de
7 confiance là, quel était donc votre intérêt de ne
8 pas dévoiler cette documentation là au maire et au
9 comité exécutif?

10 R. Je prends complètement offense à la question que
11 vous posez Maître.

12 Q. **[296]** Pourquoi?

13 R. Je n'avais absolument aucun intérêt à cacher cette
14 information puis il y a personne qui a dit que j'ai
15 voulu cacher cette information. C'est un document
16 qui est adressé au directeur général de la ville,
17 il m'en fait part, je lui dis et il est d'accord
18 avec moi, que ce document doit être soumis aux
19 services des travaux publics pour qu'ils donnent
20 suite immédiatement. De faire des insinuations à
21 l'effet que j'avais un intérêt pour cacher ce
22 document, je ne l'accepte pas, c'est insidieux.

23 Q. **[297]** C'est votre droit.

24 R. Mais c'est ce que je vous dit là, il y a personne
25 qui a dit que j'avais un intérêt de cacher ça à qui

1 que ce soit.

2 Ce dossier, j'ai demandé qu'il soit envoyé
3 également au comité de vérification, allez vérifier
4 dans les archives de la Ville, un comité de
5 vérification du vingt-huit (28) août deux mille
6 sept (2007), le vérificateur général... le
7 vérificateur interne, monsieur Savard, dépose ce
8 document devant trois autres élus, devant un
9 président de comité de vérification. Et ça, ce sont
10 dans les archives de la Ville. Alors, n'importe qui
11 peut aller voir qu'il y avait ce rapport-là dirigé
12 ou adressé à monsieur Léger et qu'il a été traité
13 par le service des travaux publics sans aucune
14 cachette, c'est un document public.

15 Allez consulter le comité de vérification
16 du vingt-huit (28) août deux mille sept (2007). Et
17 si vous voulez, j'ai avec moi le document du vingt-
18 huit (28) août deux mille sept (2007) où Denis
19 Savard présente un PowerPoint sur l'ensemble du
20 dossier de ce rapport de vérification interne.

21 Q. **[298]** On sait, malgré la réponse longue que vous
22 m'avez donnée avant que je vous pose cette dernière
23 question-là qui vous offusque passablement, on sait
24 par contre que la collusion est restée en place à
25 la Ville de Montréal malgré les directives que vous

1 dites avoir données à monsieur Léger, la collusion
2 est restée implantée à Montréal jusqu'en deux mille
3 huit (2008) et deux mille neuf (2009), donc jusqu'à
4 votre départ et à celui de monsieur Trépanier.
5 C'est ça que la preuve révèle devant la Commission.

6 Alors, quand vous contestez une question
7 qui est peut-être suggestive et affirmative, bien,
8 la Commission va interpréter vos réponses. J'ai
9 deux autres questions très courtes à vous poser.

10 R. Est-ce que c'est une question ou un commentaire?

11 Q. **[299]** Ah! Je passe à une autre question. Vous avez
12 parlé d'offres d'emploi de la firme de comptable
13 RCGT, Raymond Chabot Grant Thornton, hein, c'est ça
14 que vous avez dit tantôt?

15 R. Oui.

16 Q. **[300]** À une question de maître LeBel. Il est exact
17 que cette firme-là avait passablement de contrats
18 ou de mandats avec la Ville de Montréal pendant que
19 vous étiez président du comité exécutif?

20 R. Pas plus que Samson Bélair Deloitte Touche, pas
21 plus que KPMG. Écoutez, la vérification annuelle à
22 la Ville de Montréal a été effectuée pendant toutes
23 ces années par la firme Deloitte Touche Samson
24 Bélair. Je dirais même que cette firme-là, fort
25 probablement, avait plus de mandats que la firme

1 Raymond Chabot.

2 Q. **[301]** Monsieur Marc Deschamps qui était l'agent
3 officiel d'Union Montréal était un de vos amis,
4 c'est exact?

5 R. Ah! Il était agent officiel. C'est quelqu'un qui
6 était au Parti depuis mil neuf cent quatre-vingt-un
7 (1981). Alors, je le considère un ami
8 professionnel, oui.

9 Q. **[302]** Et c'est cette firme...

10 R. Deux mille un (2001), je pense que j'ai dit quatre-
11 vingt-un (81), depuis deux mille un (2001).

12 Q. **[303]** Deux mille un (2001). Et c'est cette firme-
13 là, KPMG... pas KPMG, RCGT c'est-à-dire, qui avait
14 le mandat d'être un chasseur de tête, entre autres,
15 pour le rôle de... ou les responsabilités de
16 directeur général, comme monsieur... comme les
17 directeurs généraux qui ont travaillé sous vous.

18 R. Vous parlez de l'embauche de monsieur Léger?

19 Q. **[304]** Entre autres, l'embauche de monsieur Léger,
20 c'est un mandat qui avait été confié à cette firme-
21 là?

22 R. Je ne me souviens pas qui était la firme.

23 Q. **[305]** Non.

24 R. Je sais que, pour ce genre d'embauche, on faisait
25 souvent affaires avec différentes firmes et elles

1 étaient déjà présentes pour ce genre de mandat,
2 mais je ne me rappelle pas dans quelles embauches.

3 Q. **[306]** O.K. La dernière question que je veux vous
4 poser avant le lunch, c'est : il y a un témoin qui
5 est venu...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 J'aimerais cependant, maître Houle...

8 Me DENIS HOULE :

9 Oui.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 ... que ce ne soit pas un commentaire.

12 Me DENIS HOULE :

13 Q. **[307]** O.K. Dernière question que je vous pose,
14 c'est au sujet du témoin Pagliarulo qui est venu
15 expliquer que votre ami, c'est un grand ami aussi
16 Paolo Catania?

17 R. C'est un ami professionnel, oui.

18 Q. **[308]** Qu'il vous aurait payé une cuisine de deux
19 cent cinquante mille dollars (250 000 \$). Quels
20 sont vos commentaires?

21 R. C'est... je suis complètement outré, je suis...
22 D'ailleurs, heureux que vous me posez la question
23 aujourd'hui là, vous me dites que c'est votre
24 dernière question.

25 Q. **[309]** Oui, c'est ma dernière.

1 R. J'ai... j'ai acheté ma maison en deux mille trois
2 (2003), je crois, en deux mille trois (2003) et
3 d'entendre quelqu'un venir ici en Commission dire
4 que quelqu'un m'a refait une nouvelle cuisine à une
5 valeur de deux cinquante mille dollars (250 000 \$)
6 sans que ces déclarations ou ce témoignage soient
7 corroborés, c'est complètement... c'est
8 indéfendable. Je n'ai pas, depuis que j'ai acheté
9 ma maison en deux mille trois (2003), changé une
10 poignée de porte, changé une tablette. C'est encore
11 la même cuisine aujourd'hui qu'elle était au moment
12 que je l'ai achetée en deux mille trois (2003). Et
13 jamais jamais jamais Paolo Catania a payé une cent
14 pour ma cuisine ni celle qui est là quand j'ai
15 acheté la maison et ni aucune autre rénovation.
16 C'est complètement faux. Venant de quelqu'un,
17 venant de quelqu'un qui se dit dans le prêt
18 usuraire, qui vient à la Commission faire ce genre
19 de déclaration sans que quelqu'un puisse le
20 corroborer, c'est complètement odieux. C'est ça que
21 je vous dis là.

22 Q. [310] J'ai terminé, Madame. Merci. Merci, Monsieur
23 Zampino.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Parfait. Alors, donc cet après-midi à deux heures

1 et quart (14 h 15).

2 Me SONIA LeBEL :

3 Nous serons en non-publication, Madame la
4 Présidente.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui, parfait.

7 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

8

9 SUITE EN NON-PUBLICATION

10

11

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **ROSA FANIZZI**, et **JEAN LAROSE**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **JEAN LAROSE**